

JOURNAL

HISTORIQUE

ET

LITTÉRAIRE

I. MAI

1784.

TOME CLXVIII.



A LUXEMBOURG,

Chez les Héritiers d'André Chevalier, vi-
vant Imprimeur de feu Sa Maj. l'Impé-
ratrice-Reine Apostolique.

*Avec privilege de Sa Maj. Imp. & Ap-
probation du Commissaire-Examineur.*

*Suite des Livres nouveaux & d'assortiment
qui sont à vendre à Luxembourg chez
l'imprimeur de ce Journal, à très-juste
prix.*

- Gage** (le) touché, histoires comiques, 2 parties 12°. *Liege* 1775.
- Galatée**, roman pastoral, imité de Cervantes, par Mr. de Florian, capitaine de dragons, & gentilhomme de Mr. le duc de Penthièvre, 18°. *Bruxelles* 1784.
- Galerie des portraits**, ou portraits des hommes illustres, 12°. *Paris* 1769.
- Genese** (la) expliquée d'après les textes primitifs; avec des réponses aux difficultés des incrédules. Dédiée au Roi; par Mr. l'abbé du Contant de la Molette, 3 vol. 12°. *Paris* 1777.
- Genie** de Mr. de Buffon, par M***. *Paris* 1778.
- Géographe manuel**, par l'abbé Expilly, avec cartes, 18°. *Paris* 1783.
- Géographie universelle**, par le P. Buffier, revue, corrigée & augmentée, 12°. *Paris* 1774.
- Géographie des enfans**, ou méthode abrégée de la Géographie, par Mr. l'abbé Langlet Dufrenoy, 8°. *Paris*.
- Géographie de Busching**, tome 6e.
- Géographie moderne**, précédée d'un petit traité de la sphaere & du globe &c, par Mr. l'abbé Nicolle de la Croix. Nouv. édit. considérablement augmentée, 2 vol. *Londres* 1780.
- Géométrie pratique sur le terrain**, contenant le calcul, la mesure, le partage des terrains, & la réduction des mesures. Avec un règlement pour la mesure des pierres de taille. De plus, la méthode de mesurer les objets inaccessibles, & l'usage de la planchette, par Jean Harroy, 12°. *Liege* 1788.
- Géométrie** (les trois coups d'essai) par Mr. Marfon, 4°. fig. *Strasbourg*. 1770.



JOURNAL
HISTORIQUE
ET
LITTÉRAIRE.

I. MAI

1784.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Botanique élémentaire à l'usage du college d'Embrun. Par Mr. l'abbé Rossignol. A Embrun, chez Moyse; à Liege chez Lemarié 1784. broch. in-8°.

C E petit traité, rédigé avec beaucoup d'ordre, de précision & de clarté, paroîtra au lecteur attentif plus intéressant que de gros livres écrits sur le même sujet. Si l'auteur parle de la botanique avec une espece d'enthousiasme, il faut convenir qu'il n'est pas

mal placé, & que peu d'études sont plus propres à le provoquer. " Tenons pour assuré
 „ que nous acquerrons une gloire moins fo-
 „ lidè, en assignant des loix à la marche des
 „ comètes, qu'en découvrant les propriétés
 „ d'une plante destinée à nous rendre la
 „ santé ou à nous la conserver. Les Tour-
 „ nefort & les Linné n'ont pas moins de droit
 „ à notre admiration que les Copernic & les
 „ Newton ; ils en ont certainement davan-
 „ tage à notre reconnoissance. „

L'auteur expose ensuite avec autant de modestie que de simplicité la nature de l'ou-
 vrage qu'il présente au public, & dont on
 conçoit à la première vue la sagesse & les
 avantages. " Une simple brochure où l'on dé-
 „ pouilleroit la botanique de ces dehors ef-
 „ fraians, en s'étudiant à en présenter les
 „ élémens sous les attraits de l'aménité, se-
 „ roit peut-être capable de préparer une ré-
 „ volution intéressante pour la société. Tel
 „ est le but qu'on se propose, en publiant
 „ cet essai. On est bien éloigné de prétendre
 „ apprendre quelque chose aux botanistes de
 „ profession. On a uniquement en vue de
 „ répandre le goût de la recherche des plan-
 „ tes parmi les jeunes gens qui n'ont pas en-
 „ core fini le cours de leurs études, & l'on
 „ ose ajouter, parmi les ecclésiastiques qui
 „ desservent les paroisses de la campagne. On
 „ croira en effet avoir bien mérité de tant
 „ de jeunes vicaires répandus dans nos champs,
 „ si l'on réussit à leur fournir un moyen hon-
 „ nête, utile, aisé & agréable de se soustraire

1. Mai 1784.

5

à l'ennui, ce cruel état mille fois plus difficile à porter que toute autre peine. **A** Dieu ne plaife qu'on vît jamais un ministre des autels oublier fon devoir & perdre l'esprit de fon état, au point de promener fon oifive indolence de chaumiere en chaumiere, & de scandalifer par fon découverte cette classe d'hommes précieux à la société, qui exécutent à la lettre l'arrêt porté contre les enfans d'Adam. La piété & le zele qui caractérisent le clergé de nos montagnes *, ne nous permettent pas de rien craindre de pareil. Mais enfin on ne fauroit être éternellement sur les livres; les occupations du cabinet exigent indifféremment des momens de relâche. Et quelle plus décente distraction, quel plus noble délassément peuvent se promettre des gens d'Eglise, que de parcourir de tems en tems nos campagnes, & de recueillir avec méthode des simples, qui en leur offrant à chaque pas de nouveaux plaisirs, les mettront fréquemment en état d'étendre leurs soins jusqu'à la guérison des corps, dans le même tems qu'ils s'appliquent à la sanctification des ames? Quelle scene touchante, quel spectacle ravissant présente un charitable pasteur, qui après avoir donné à un mourant, les secours d'un ordre supérieur qui doivent être le premier objet de son zele, sort pour cueillir dans un champs voisin, une plante qui rappelle le malade à la fanté; essuie les larmes d'une famille éplorée, & se retire comblé des

* du Dauphiné.

„ bénédictions que lui donnent les enfans,
 „ les parens, les amis de celui qu'il vient
 „ de tirer des portes de la mort ! Sybarites
 „ raffinés, quittez le sein des villes, venez
 „ être témoins des transports ingénus de leur
 „ joie & de leur reconnoissance ; & si vous
 „ avez un cœur, venez connoître & envier
 „ un genre de bonheur, que vos plaisirs fac-
 „ tices ne vous firent jamais goûter. „ (a)

Pour donner aux candidats de la botanique les moïens de classer leurs observations, il a fallu nécessairement adopter un *système*, mot qui ne signifie ici qu'un certain ordre de choses, & qui est tout différent de celui

(a) Dans des provinces où avec l'innocence & les mœurs antiques, subsiste cette impression heureuse que donne la jouissance de la paisible nature, en particulier dans les beaux vallons de Motiska, de l'Altgeburg, près de Neufol, à la naissance des Monts Carpatiens, j'ai vu le simple peuple s'occuper de la botanique avec autant d'ardeur que des physiciens. Le petit gain que ces bonnes gens espéroient retirer de leurs recherches, les répandoient les dimanches & les fêtes, après les vêpres, sur ces belles & odoriférantes collines, que la nature un peu sauvage mais pure & volontaire avoit tapissé de ses dons. Là on les voïoit avec autant d'activité que de choix réduire en différens petits faisceaux les dépouilles de ces rians déferfs, & retourner avec cette récolte salubre, devenus plus gais & plus contens par un exercice aussi sain que l'air qu'ils avoient respiré. Quel spectacle pour un ami des hommes, pour un pasteur chrétien, pour un vrai philosophe animé du sentiment de la vertu, convaincu du prix de l'innocence, pénétré des maux qui germent dans l'oïfiveté, le jeu & la crapule !

que les faiseurs d'hypothèses emploient pour désigner leurs rêves. L'auteur, par des raisons qui m'ont paru très-justes, se déclare pour celui de Tournefort. " Gesner fut le premier
 „ à avancer qu'il falloit distinguer les plantes par les fleurs, les fruits & les graines; jusqu'à lui les racines, les feuilles ou les fleurs
 „ seulement avoient fixé les regards des botanistes. L'illustre Tournefort parut enfin
 „ & proposa son système fondé sur la fleur & sur le fruit. La clarté de sa méthode, sa précision, sa généralité lui méritèrent la
 „ préférence sur toutes celles qui avoient eu lieu jusqu'alors. Le célèbre Linné a présenté de nos jours, la botanique sous une
 „ face toute nouvelle, & a attiré l'attention de tous les botanistes de l'Europe. Son système porte principalement sur le nombre
 „ & la disposition des étamines & des pistils, du moins quant à la détermination des classes & des ordres ou sections. Écoutons
 „ un moment M^r. de Buffon sur ces deux fameux méthodistes. *Parmi les méthodes qui portent sur la fructification, celle de*
 „ *Mr. de Tournefort est la plus remarquable, la plus ingénieuse & la plus complète.*
 „ *En homme d'esprit il a fait ses distributions & ses exceptions avec une science & une adresse infinies. Mr. Linné a forcé*
 „ *la nature au point de confondre les objets les plus différens; il a mis ensemble le*
 „ *mârier & l'ortie, la tulipe & l'épine-vinette, l'orme & la carotte, la rose & la*
 „ *fraise, le chêne & la pimprenelle. Cette*

„ nouvelle méthode a encore d'autres défauts
 „ essentiels. Comme les caractères des genres
 „ sont pris de parties presque infiniment
 „ petites, il faut aller le microscope à la
 „ main pour reconnoître un arbre ou une
 „ plante; la grandeur, la figure, le port
 „ extérieur, les feuilles, toutes les parties
 „ apparentes ne servent plus à rien, il
 „ n'y a que les étamines; & si l'on ne peut
 „ pas voir les étamines, on ne fait rien,
 „ on n'a rien vu. Ce grand arbre que vous
 „ appercevez, n'est peut-être qu'une pimpre-
 „ nelle, il faut compter ses étamines pour
 „ savoir ce que c'est: mais malheureusement
 „ encore pour le système, il y a des plantes
 „ qui n'ont point d'étamines, il y a des
 „ plantes dont le nombre des étamines varie;
 „ & voilà la méthode en défaut comme les
 „ autres, malgré la loupe & le microscope. „

L'auteur donne ensuite un tableau botanique divisé en 20 classes, & suivi d'un catalogue alphabétique, où chaque plante porte le *numero* de sa classe. Il arrête ses vues sur l'unité & la variété des plantes. Toutes soumises à une théorie générale, elles sont distinguées par tant de propriétés diverses, qu'en ce point seul on reconnoit la puissance unique & féconde qui a donné au monde l'ordre d'être. Je ne fais s'il y a dans la nature quelque chose de plus propre à fixer, je ne dis pas l'attention du physicien, dont l'occupation est de suivre les opérations de la nature en elles-mêmes, mais du philosophe qui en saisit l'ensemble, le principe & le but,

& repose son ame sur ce vaste objet de réflexions, d'admiration & d'inexplicables sentimens. " Quelle source intarissable de sensations délicieuses lui fournira la considération détaillée de toutes les parties de chaque fleur, de leur forme, de leur couleur, de leur disposition, de leur destination, de leur assortiment! Voir sans cesse une même chose, & la voir toujours sensiblement différente d'elle-même! Etre toujours ramené au même point de vue, & ne trouver nulle part une répétition, une monotonie qui fatigue ou ennuie en privant du plaisir de la variété. O beauté toujours nouvelle & toujours ancienne, il semble que vous avez voulu vous rendre sensible, & nous peindre vos perfections, dans les merveilles que nous avons sous les yeux. Dans cette multitude innombrable de fleurs que je trouve sur mes pas, je vois constamment des calices, des pétales, des étamines, des sommets, des pistils; c'est par-tout le même objet; je vois ce que j'ai vu, & ce que je ne cesserai de voir, quelque part que je porte mes regards; mais cet objet a éternellement tous les agrémens de la nouveauté. Nulle part je ne rencontre un calice qui ressemble à un autre calice; l'un est d'une seule piece; l'autre est de plusieurs pieces; celui-ci est globuleux, celui-là est cylindrique; tantôt il est écailleux; tantôt il est strié, cannelé, &c. Mais quelle surprenante diversité dans les pétales! Quelle variété dans les

„ grandeurs , les figures , les couleurs , le
 „ nombre , la disposition ! Les étamines se
 „ présentent constamment sous la forme de
 „ filets , & dès-lors semblent devoir se ressem-
 „ bler & se confondre ; cependant avec une
 „ légère attention on reconnoîtra qu'elles
 „ different toutes en quelque chose. Les
 „ sommets s'annoncent sous mille couleurs
 „ & mille formes toujours nouvelles , & tou-
 „ jours plus agréables & plus élégantes. Il
 „ en est de même du stigmate , du style &
 „ du germe qui composent le pistil. Le stig-
 „ mate en particulier prend les figures les
 „ plus variées de bouton , de pointe , de
 „ triangle , de quarré , &c. Tout dans la na-
 „ ture , nous annonce en même tems la fé-
 „ condité inépuisable & l'unité du grand Ar-
 „ chitecte qui en est l'Auteur. „

„ Mais sa sagesse profonde n'y brille pas
 „ avec moins d'éclat , & pour nous renfer-
 „ mer dans notre sujet , on ne peut voir sans
 „ étonnement avec quelle industrie & avec
 „ quelle justesse toutes les parties dont cha-
 „ que fleur est composée , sont dirigées à la
 „ fin pour laquelle elles ont été créées. Les
 „ sommets sont garnis d'une poussiere dont
 „ les petits grains sont d'une variété & d'une
 „ beauté ravissantes. Cette poussiere est des-
 „ tinée à fertiliser le germe placé au bas du
 „ pistil. Sans ce secours le germe demeure-
 „ roit stérile & inutile ; ainsi il est d'une
 „ nécessité indispensable qu'une partie des
 „ poussieres vienne se reposer sur le stigmate ,
 „ pour transmettre au germe , une vapeur

„ spiritueuse , volatile , aussi subtile sans
 „ doute , aussi active & aussi prompte que le
 „ fluide électrique. Cette vapeur merveilleuse
 „ peut être comparée à un trait de feu qui
 „ part du stigmate , traverse le pistil dans sa
 „ longueur & parvient jusqu’au germe à qui
 „ il donne le mouvement & la vie. „

Cette vivification des semences par la poussière, est si nécessaire & si importante, que c’est une chose merveilleuse de voir avec quel soin la nature en ménage l’accomplissement ; & c’est à quoi le nouveau botaniste ne sauroit donner une trop grande attention. Il y trouvera des choses bien conformes à l’observation que des philosophes profonds ont opposée à la prétendue raison attribuée aux brutes. Car s’il faut supposer du jugement & de la réflexion dans les animaux parce qu’ils font tout d’une manière assortie à leur conservation & à leur propagation, il faut supposer la même chose dans les plantes (a).
 „ Les pétales ne s’ouvrent communément que
 „ dans les beaux tems ; & s’il survient une
 „ menace de pluie , avant que les poussieres
 „ aient fertilisé le germe , ils se ferment
 „ pour garantir les sommets & le stigmate ,

(a) C’est la judicieuse & irréfutable observation de l’auteur de l’*Anti-Lucrece* , & de celui de la *Physique sacrée*. *Qui rationabilitatem brutorum adoptat (dit ce dernier) non se extricabit ex obviis difficultatibus , sed potius intricabit , coactus rationem tribuere caelo , stellis , aëri , imò toti mundo.* *Phys. fac. t. 7. p. 1345.*

„ & pour les préserver de l'humidité de la
 „ nuit. Les sommets s'entr'ouvrent & jettent
 „ leurs poussieres dès que le pistil est en état
 „ de les recevoir ; & toutes les fleurs se fer-
 „ ment sans retour , aussi-tôt que le pistil a
 „ reçu les poussieres des sommets. — Les
 „ étamines sont communément courbées sur
 „ le stigmate , pour que les sommets y dé-
 „ posent plus sûrement leurs poussieres ; & en
 „ général les étamines & les stigmates sont
 „ situés d'une maniere propre & convenable
 „ à la fertilisation. Mais lorsque leur situation
 „ y paroît contraire , la nature a mille res-
 „ sources toutes plus admirables pour arriver
 „ à ses fins. Quelques détails sur cette ma-
 „ tiere feront sentir vivement , que rien dans
 „ l'univers n'est abandonné aux caprices du
 „ hazard. Je me les permets d'autant plus
 „ volontiers , que je les crois très-propres à
 „ inspirer aux apprentifs en botanique , une
 „ sorte d'enthousiasme pour la recherche des
 „ plantes & de leurs propriétés. — Dans
 „ le commun des fleurs qui sont dirigées en
 „ haut , les étamines sont plus longues &
 „ s'élevent plus haut que le pistil ; & comme
 „ elles s'inclinent vers le pistil , les poussieres
 „ par leur simple chute poudrent le stigmate
 „ & fertilisent ainsi le germe. — Au con-
 „ traire dans les fleurs qui sont renversées ,
 „ ou extrêmement penchées , tel que le lis ,
 „ le pistil est plus long que les étamines ;
 „ ce qui étoit nécessaire , pour que les pouf-
 „ sieres en tombant , rencontraient le stig-
 „ mate. — Dans quelques fleurs , les som-
 „ mets

„ mets font sensiblement au dessous des pistils, mais lorsque le tems de la fertilisation est arrivé, les sommets éclatent & font une forte d'explosion en vertu de laquelle les poussieres s'élevent en maniere de fumée, à la hauteur des stigmates où elles s'attachent; une petite secouffe, un léger zéphir suffit quelquefois pour faire monter les poussieres, comme dans le ricin. — Les étamines & les pistils font souvent placés dans deux fleurs différentes; & alors les fleurs à étamines font communément situées au dessus des fleurs à pistils. Quelquefois cependant c'est le contraire, comme dans le buis, le pin; & alors les poussieres s'élevent, comme nous avons dit, pour aller se placer sur le stigmate. — Dans le bled de Turquie, les sommets font au haut de la plante, & les pistils vers le pied; les feuilles font courbées en forme de gouttiere & disposées alternativement de telle maniere, que les poussieres qui dans leur chute font recueillies dans la premiere feuille, s'en échappent pour tomber dans celle qui est placée plus bas & vis-à-vis; de la seconde feuille elles coulent dans la troisieme, & ainsi de suite, allant alternativement de droite à gauche & de gauche à droite, jusqu'à ce qu'elles s'arrêtent enfin sur les pistils. „

La distinction des plantes mâles & femelles est ici établie d'une maniere aussi curieuse que claire & bien constatée. L'auteur renvoie

à un ouvrage peu connu, mais très-intéressant, où l'on trouve des détails bien propres à faire admirer les ressources de la secrète & inexplicable nature. " Les fleurs à étamines
 „ & les fleurs à pistils sont quelquefois sur
 „ des plantes différentes, comme dans le
 „ chanvre mâle & femelle; & il n'est nulle-
 „ ment probable que le vent porte les pouf-
 „ fieres des sommets jusqu'aux stigmates, vu
 „ le nombre & la situation de ces deux es-
 „ peces de fleurs. Mais il est des cas, où la
 „ chose est absolument impossible; car les
 „ fleurs à étamines sont quelquefois à la
 „ distance d'une ou de deux lieues, des fleurs
 „ à pistils qu'elles fertilisent, comme dans le
 „ palmier. Le P. Arena, Jésuite sicilien, a
 „ composé un excellent traité sur ce sujet;
 „ je l'ai entendu parler là-dessus d'une ma-
 „ niere qui me ravit. Il a reconnu & il
 „ prouve par des faits circonstanciés, que
 „ des insectes vont recueillir les pouffieres sur
 „ les étamines, & qu'ils passent ensuite sur
 „ les fleurs à pistils pour en pomper le miel,
 „ & y laissent une portion des pouffieres dont
 „ ils sont chargés. Mais rien de plus curieux
 „ & de plus surprenant, que la maniere
 „ dont certaines fleurs à étamines fécondent
 „ les fleurs à pistils qui existent dans des
 „ saisons & même dans des années diffé-
 „ rentes. On avoit cru que le figuier domes-
 „ tique ne portoit point de fleurs: mais on
 „ a découvert qu'elles sont renfermées dans
 „ le fruit même, & que ses fruits ne fau-
 „ roient se perfectionner sans le secours du

„ figuier sauvage. Celui-ci porte dans l'année
 „ trois sortes de fruits qui ne sont pas bons
 „ à manger , mais qui sont nécessaires pour
 „ fertiliser & faire mûrir les figues domesti-
 „ ques. Il donne d'abord les *figues d'automne*
 „ qui paroissent au mois d'Août & durent
 „ jusqu'en Novembre sans mûrir ; il s'y en-
 „ gendre de petits vers. Dans les mois d'Oc-
 „ tobre & de Novembre ces vers , devenus
 „ mouchérons , piquent les seconds fruits qui
 „ ne paroissent qu'à la fin de Septembre, &
 „ qu'on peut appeller *figues d'hiver*. Les fi-
 „ gues d'automne tombent peu après la sortie
 „ de leurs mouchérons (a). Les figues d'hi-
 „ ver au contraire restent sur l'arbre , jus-
 „ qu'au mois de Mai suivant , & renferment
 „ les œufs déposés par les mouchérons. Les
 „ troisiemes figues qu'on peut nommer *prin-*
 „ *tanieres* , commencent à paroître au
 „ mois de Mai. Lorsqu'elles sont parvenues
 „ à une certaine grosseur & que leur œil
 „ commence à s'ouvrir , les mouchérons for-
 „ tis des figues d'hiver y entrent & y dépo-
 „ sent leurs œufs , ou y forment leurs chry-
 „ salide. Au mois de Juin ou de Juillet ,
 „ quand les vers métamorphosés en mouche-
 „ rons sont prêts à sortir des figues printa-
 „ nieres ,

(a) Ces anomalies du figuier sont très-pro-
 pres à expliquer le passage de l'Évangile où
 le Sauveur semble y chercher des fruits , quoi-
 que ce ne fut pas *la saison des figues* * ; * Marc. XI.
 passage qui a si souvent exercé l'ignorance ou
 l'impudence des incrédules. 13.

„ nieres, les païsans cueillent ces figes, &
 „ les portent enfilées à des brochettes, sur
 „ les figuiers domestiques qui sont alors en
 „ fleuraison. Les mouchérons entrent dans
 „ les figes domestiques par l'œil qui se trouve
 „ alors ouvert; & ils y déposent la poussiere
 „ des étamines des figes printanieres d'où
 „ ils sortent. C'est ce qu'on appelle la *capri-*
 „ *fication*: Les païsans connoissent si bien
 „ ces précieux momens de la caprifigation,
 „ & ils sont si attentifs à les saisir, qu'ils ne
 „ les laissent guere échapper. Sans cette pré-
 „ caution de leur part, l'instinct porteroit
 „ à la vérité les mouchérons à la recherche
 „ des figes domestiques, dans le tems con-
 „ venable: mais la récolte de ce fruit, seroit
 „ dix ou douze fois moindre. C'est ainsi
 „ qu'en étudiant assidûment la nature, on
 „ parvient à découvrir dans ses bizarreries
 „ apparentes, des traits d'une sagesse & d'une
 „ prévoiance propres à nous saisir d'étonne-
 „ ment & d'admiration. „

L'esprit solide, juste, méthodique de M^r.
 l'abbé R. se fait remarquer dans cet ouvrage
 comme dans tout ce qui sort de sa plume;
 plus d'une fois nous avons eu l'occasion de
 l'observer *. Un talent qu'il possède à un
 degré vraiment supérieur, est celui de donner
 une intelligibilité prompte & facile des plus
 profondes spéculations de géométrie & de
 métaphysique. C'est sur-tout dans les *Vues*
nouvelles sur le mouvement, que paroît son
 habileté à traiter les matieres obscures, intri-
 guées & subtiles. Nous n'avons pas rendu
 compte

* 1 Janv.
 782. p. 24.

compte de cet ouvrage imprimé en 1777, parce qu'il nous est parvenu trop tard pour être annoncé comme nouveau ; & que le sujet en étoit trop abstrait pour occuper agréablement le grand nombre de nos lecteurs. L'auteur attaque les notions les plus généralement reçues du *mouvement*, & leur en substitue une entièrement nouvelle ; qui semble détruire toutes les difficultés inhérentes aux anciennes ; mais qui (hélas ! telle est la destinée des spéculations humaines !) n'en est point elle-même exempte. On sait que d'Alembert écrivit un jour à l'auteur, *qu'il n'étoit point éloigné d'adhérer à plusieurs de ses idées*. Son système, fût-il faux, est du moins présenté avec des avantages dont les autres ne paroissent pas susceptibles ; & si la manière dont il l'établit, n'est pas parfaitement suffisante ; il en résulte une maxime dont il nous importe d'être bien convaincus : " Que nous ne savons rien dans les matières même les plus communes, les plus sensibles & les plus palpables ; telles que les corps & le mouvement, que nous ne saurions en discourir à fonds sans donner dans des paralogismes & des contradictions ; & que le savant le plus profond est nécessairement le plus modeste. „

A la tête de l'édition qu'on a faite à Liege de cet excellent traité, on a placé le *Jardinier*, dont j'ai rendu compte dans le Journal du 1 Décemb. 1783, p. 504 * ; ouvrage vraiment utile, écrit d'une manière méthodique & intéressante. J'ajouterai à ce

I. Part.

B

* On peut avoir ces ouvrages séparément.

que j'en ai dit , un passage remarquable sur les patates ou pommes de terre , qui vient de me tomber sous les yeux , & qui prouve qu'à la science du jardinage , l'auteur joint les vues d'une bonne philosophie qui fait se tenir en garde contre les excès dans l'appréciation des meilleures choses , contre la généralisation des effets particuliers , & ne se laisse pas aller aveuglément au gré des marottes accréditées. " Il n'y a point de légume sur
 „ lequel on ait tant écrit , & pour lequel on
 „ ait montré tant d'enthousiasme. On en
 „ fait du pain , trouvé excellent par les ri-
 „ ches ; des biscuits de Savoye , des gâteaux ,
 „ des ragoûts de toutes les sortes , & puis
 „ on a dit : *Le pauvre doit être fort content*
 „ *de cette nourriture.* Notez que les premiers
 „ pains faits avec la pulpe de ce tubercule ,
 „ étoient mêlés de bonne farine ; que les ra-
 „ goûts étoient bien assaisonnés , &c. Les
 „ têtes échauffées par les prédications des
 „ économistes , ont employé des terres à fro-
 „ ment à la culture de ce légume , qui an-
 „ ciennement étoit à bas prix , & qui est de-
 „ venu cher pour le peuple , sur-tout à Paris
 „ & aux environs. Ce n'est pas ici le lieu
 „ de réfuter tous les systèmes imaginés sur
 „ cette matière. D'ailleurs l'enthousiasme
 „ tombe , & en même tems le prix de la
 „ denrée. Avant qu'on l'eût tant prônée ,
 „ elle étoit d'un très-grand usage dans plu-
 „ sieurs provinces , & le pauvre en avoit
 „ toujours fait sa nourriture ; ainsi il étoit
 „ inutile de tant écrire sur ce sujet. Il est

„ bon d'observer que quand on a planté des
 „ patates dans un terrain , quelque chose
 „ qu'on fasse , il en produit toujours , parce
 „ qu'en relevant les pommes , il s'échappe
 „ de très-petits tubercules qui forment des
 „ pommes dans la suite. Dans les différens
 „ écrits où l'on a présenté ce légume comme
 „ une nourriture saine & de facile digestion ,
 „ on n'a pas eu soin de distinguer le sol &
 „ le climat qui lui convenoient pour qu'il fût
 „ *sain & de facile digestion*. Les patates au-
 „ ront ces deux qualités si elles sont culti-
 „ vées dans un terrain sec & chaud ; mais
 „ elles seront *lourdes & indigestes* si elles
 „ proviennent d'un sol froid & humide. Il
 „ paroît que cette observation étoit nécessaire
 „ à faire. „



*Lettre d'un ancien docteur de la maison &
 société de Sorbonne, censeur roïal pour la
 théologie, à un jeune docteur de la même
 maison, nouvellement nommé censeur roïal
 des livres concernant la même science. A
 Lille, chez Boubers 1784.*

Cette lettre est très-bien écrite , pleine de
 vues sages & d'une exécution desirable.
 Espérons que les bons avis qu'elle renferme ,
 ne seront pas inutiles. Il est certainement
 tems qu'on les écoute & qu'on les pratique.
 On en jugera par le passage que nous trans-
 crivons ici.

„ Il n'est guere de fonctions qui intéressent

davantage la société religieuse & civile, que celle des censeurs des livres, puisque les bons livres produisent des biens infinis dans l'une & l'autre de ces sociétés, & les mauvais, des maux immenses. Tout censeur par conséquent qui laisse passer un méchant livre, est la cause de tous les maux qu'il produira dans la suite des tems jusqu'à la fin du monde, de même que celui qui en arrête un bon, est la cause empêchante de tous les biens qu'il eût produits, en lui donnant un libre cours. Et de là, par une seconde conséquence non moins nécessaire que la première, l'indispensable obligation dans ces deux sortes de censeurs, de réparer ou les maux qu'ils ont faits, ou les biens qu'ils ont empêchés; mais comment? *hoc opus, hic labor est.* Les maux temporels se réparent en donnant des biens temporels en proportion des torts qu'on a causés, & les maux spirituels, par l'approbation éclatante des bons livres condamnés aux ténèbres, & par la prière, l'aumône, tous les genres des œuvres saintes & pieuses. »

« C'est donc un crime, & un crime presque toujours irréparable de la part d'un censeur, d'approuver un méchant livre, ou d'en réprover un bon. Il faut donc, pour éviter ces funestes écueils, qu'il possède dans un degré non médiocre, les lumières, la science, l'intégrité des mœurs, l'amour de la Religion & de l'Etat, de Dieu & du Prince, le déintéressement, la force & le courage, puisque sans le concours de ces qualités, il ne peut manquer de faire des fautes considérables & infiniment pernicieuses, ou par ignorance, ou par malice, ou par faiblesse, ou par caprices, ou par préjugés, ou par avarice, ou par complaisance & un faux respect humain, ou par le motif de quelques haines ou affections particulières, ou enfin par la maudite influence de quelque autre passion déordonnée. »

« Loin donc, loin d'un censeur ecclésiastique sur-tout, toutes ces indignes faiblesses, ces vues basses, ces pensées viles & abjectes, ces intentions perverses. La gloire de Dieu, l'honneur de la religion, de l'Eglise & de la

vérité, la honte & la confusion de l'erreur, l'utilité du prochain, l'amour de la patrie, le bien général de l'Etat & de la société: tels sont les sublimes motifs qui doivent présider aux fonctions d'un censeur & dicter tous ses arrêts. »

« On ne le verra donc jamais fier de son emploi, mépriser l'écrivain soumis à sa censure, le traiter durement, refuser même de l'entendre; on ne le verra point condamner des ouvrages qui méritent son approbation, & en approuver d'autres qui sont éminemment indignes de l'être. O quelle honte! quel crime ne seroit-ce pas pour un ministre de la religion! on le verra doux, affable, prévenant, gracieux, obligeant, officieux, juste, impartial envers l'auteur vraiment utile à la société religieuse ou civile; mais aussi ferme, courageux, intrépide & d'une roideur inflexible à l'égard de celui dont les productions seroient contraires, pour peu que ce fut, ou à la pureté du dogme, ou à l'intégrité des mœurs, ou à l'administration & au gouvernement, ou enfin à la personne sacrée des Rois & à leur royale Puissance. »

« Voilà en peu de mots, cher confrere, le précis ou l'aperçu des devoirs d'un censeur des ouvrages théologiques & de tous ceux qui ont trait à la religion ou aux mœurs. Que j'ai de satisfaction à penser que vous y serez fidele & inviolablement attaché durant le cours de votre vie! Que j'aime à me représenter les biens inappréciables qui seront le résultat de votre fidélité persévérante à cet égard! Qu'il m'est doux de vous voir accueillir tous les bons ouvrages, & repousser avec autant d'indignation que de mépris tous les mauvais! Non, vous ne craignez pas de vous opposer comme un mur d'airain à toutes les productions contagieuses, & à tous les criminels efforts de leurs auteurs pervers, convaincu que le sort des lâches & des timides ne sera pas différent un jour de celui des incrédules mêmes: *Timidis autem & incredulis pars illorum erit in stagno ardenti igne & sulphure* (Apoca-

lyp. XXI. 8). Quel sort ! quelle demeure ! j'en frémis pour tant de personnes qui , quoi qu'elles n'aient pas fait naufrage dans la foi, n'ont que de la froideur, de l'indifférence & de la timidité , lorsqu'elles devroient montrer le courage du lion pour agir contre les incrédules , ces sacrilèges & séditieux ennemis de l'autel & du trône ; ces partisans furieux de l'indépendance & de l'impiété , ces hardis & audacieux ouvriers d'iniquité , qui mettent tout en cendre pour démolir l'antique édifice de la religion & de la royauté. Ah ! qui me donnera de voir , avant de fermer les yeux à la lumière , un homme quelconque assez courageux pour porter aux pieds du trône la liste effroyable de ces écrits également impies , libertins , séditieux qui serpentent dans tous les coins & recoins du royaume , en soufflant de toute part l'impiété , le libertinage , la révolte contre les deux Puissances , qu'ils menacent l'une & l'autre des plus funestes catastrophes. »

Il y a quelques années que l'auteur de cette *Lettre* , a écrit à un autre censeur pour l'empêcher de condamner uniquement & de supprimer les bons ouvrages , en approuvant tous les mauvais (car il y a des censeurs dont le goût est peremptoirement tel). Son exhortation d'aujourd'hui est un peu plus consolante , elle se dirige vers un homme de bien & ne tend qu'à donner une nouvelle impression au sentiment du devoir : sans appuyer sur le plus monstrueux & le plus détestable abus , sur l'administration absolument (inverse d'un emploi important & respectable. 15 Déc. 1778. p. 557. — 1 Août 1782. p. 481.



Bibliothèque physico-économique, instructive & amusante, recueillie en 1783; seconde année; contenant des mémoires & observations pratiques sur l'économie rustique, sur les nouvelles découvertes les plus intéressantes; la description de nouvelles machines & instrumens inventés pour la perfection des arts utiles & agréables &c. A Paris, rue & hôtel Serpente; à Liege, chez Lemarié. 1784. Un vol. in-12. de 439 p. Prix 2 liv. 12 s.

Ouvrage d'une utilité réelle & pratique, qui nous apprend plus que de très-savantes hypothèses sur le monde, la nature, les germes & la végétation. Si tout n'y est pas également certain & éprouvé, la plupart des observations paroissent justes & promettent du succès. " Nous avons, disent les
 „ rédacteurs, fait tous nos efforts pour jeter
 „ autant de variété que d'intérêt dans le choix
 „ des morceaux qui composent cette *seconde*
 „ *année*. (On est d'intention d'en publier un
 „ volume tous les ans). Des savans distingués, des citoyens animés d'un zèle patriotique ont bien voulu seconder les vues, dans lesquelles ce recueil a été entrepris, en nous communiquant des mémoires pratiques qui n'avoient point encore paru, & qui sont inférés dans ce volume. On y trouvera aussi plusieurs procédés qui ne

„ font pas nouveaux , mais que nous avons
 „ été invités de publier , parce qu'ils n'é-
 „ toient point assez ou presque pas connus
 „ dans les provinces , que leur efficacité est
 „ constatée , & qu'ils font d'un usage jour-
 „ nalier : de ce nombre est la manière de
 „ secourir les noyés par M^r. Pia , avec la
 „ description de sa machine fumigatoire ,
 „ dont on a éprouvé si souvent les bons ef-
 „ fets dans la capitale. Enfin , nous avons
 „ également inféré dans ce volume toutes
 „ les découvertes intéressantes , concernant
 „ l'économie domestique , répandues dans les
 „ ouvrages périodiques de l'année 1783 ,
 „ &c. „



Luctus musarum collegii regii Antverpiæ &c.
Anvers , chez Durant 1784. Broch. de
 18 pag.

CEs pleurs répandus sur le tombeau d'un
 illustre prélat , font un hommage bien
 juste rendu à sa mémoire , en même tems
 qu'ils font l'éloge des jeunes élèves du col-
 lege roial , dont les muses latines & françoises
 expriment les regrets avec autant de variété
 que de sentiment. On voit dans une de ces
 complaints le contraste du bruiant héros de
 Mars , & du pacifique héros chrétien :

Extinctum celebrent alii , quem fortia fortem
 Acta probaverunt , quem dignis Herculis ausis
 Mars tulit insignem bello , crudelia passim

Spicula torquentem, flammisque hostilibus urbes
 Vastantem, & trepidis minitantem funera terris,
 Quemque Heroa stupens plebs appellare sœvit:
 Ille mihi, seu vivat adhuc, seu viserit umbras,
 Cantetur solus, qui sacra oracula Christi
 Linguâ vel calamo profert, aut fatur utroque,
 Conferit & dociles divini semine verbi
 Christicolarum animos, procul ex fœtente palude
 Criminis, ad veræ pietatis pascua pastor
 Committas sibi ducit oves; qui spernit inanes
 Fastus delicias, calcaturque impura voluptæ
 Gaudia, & angelicos humano in pectore sensus
 Nutrit, egenorumque vicem miseratus acerbam,
 Illis se dat sponte patrem, Boromæus & alter
 Bis beat, illorumque animas & pectora curat
 Impiger, atque in re spectatur Apostolus omni.



*Abrégé de l'histoire poétique, par le R. P.
 Jouvençy. Nouvelle traduction, à laquelle
 on a ajouté quelques notes pour l'intelli-
 gence du texte latin, & de quelques traits
 de la fable. A Paris, chez Barbou, &c.
 1784. vol. in-12. de 158 pag.*

VOici comme un périodiste savant & ju-
 dicieux annonce cet abrégé. “ Ouvrage
 „ excellent, qui est devenu classique & né-
 „ cessaire à l'éducation de la jeunesse. La
 „ traduction très-exacte, le met même à la
 „ portée des jeunes personnes du sexe „. En
 convenant de la bonté de cet ouvrage, je ne
 puis approuver cette manière de l'annoncer.
 Le P. Jouvençy n'a écrit que pour les écoliers
 qui font leurs études en latin. L'histoire poé-
 tique ne sert proprement qu'à l'intelligence
 des ouvrages des poètes grecs & latins. Les

jeunes personnes du sexe ne s'inquietent pas fort vivement de ce genre d'étude ; & ce n'est point en quoi elles ont le plus grand tort possible. La plupart des jeunes gens du *sexe* masculin ne savent plus ni grec ni latin , n'en veulent plus savoir , & bientôt n'en pourront plus savoir faute de maîtres qui en sachent quelque chose (malgré les soins qu'on se donne encore dans quelques colleges pour maintenir ces moïens d'érudition) ; & en cas qu'ils aient encore quelque goût pour ces vieilles langues , il est naturel qu'ils lisent les originaux des livres où ils veulent s'instruire , & sur-tout des livres qui , tels que les mythologies , ne racontent que des choses parfaitement ridicules dans un autre langage que celui des inventeurs. Ainsi je crains très fort que la *traduction très-exacte* de l'*excellent* ouvrage ne serve à faire des ballons.

De l'union de la vertu & de la science dans un jurisconsulte. Discours prononcé en la conférence des avocats au parlement , dans leur bibliotheque à la rentrée après la St. Martin de 1782. Par Mr. Creuzé de La-touche , avocat au parlement. A Paris , chez Knapen 1783. 32 pag. in 8°. Prix 12 sols.

DAns la premiere partie de ce discours, l'orateur a pour but de prouver que l'homme a besoin de s'instruire pour faire le

bien; & que la connoissance des obligations naturelles & civiles, est le premier but où doit tendre une ame vertueuse. Il examine dans la seconde, comment cette connoissance éclairant la raison, produit aussi les vertus dans ceux qui peuvent l'acquérir. Le sujet, que l'orateur a choisi, étant par lui-même assez noble & assez intéressant, il n'a pas voulu, pour le traiter, employer les grands moyens de l'éloquence; il a cru sans doute que la gravité & la simplicité suffisoient. L'épigraphe est très-bien choisie: *Etenim omnes viri boni ipsam aequitatem & jus ipsam amant . . . per se igitur jus est expetendum & colendum. Quod si jus est, etiam justitia. Sic in ea reliquæ quoque virtutes per se colenda sunt.* Cic. de Leg.



Vers sur les ballons.

Charles, Robert, Montgolfier
 Vos ballons aërostatiques
 J'en conviens, sont très-magnifiques,
 Mais on ne sauroit s'y fier.
 Laissons à chacun son domaine,
 Dieu fit les airs pour les oiseaux,
 Aux poissons il donna les eaux,
 Et la terre à l'espece humaine;
 Cultivons-la, mes chers amis,
 Travaillons, c'est-là mon avis,
 Nous en ferons mieux nos affaires,
 Tandis que ces foux imprudens,
 Livrés à leurs doctes chimeres,
 Iront, voyageurs téméraires,
 Prendre la lune avec les dents.



L Es révolutions journalières qu'éprouve la mobile *Encyclopédie*, ses changemens continuels (quant à l'ordre des matières *, le prix, le format &c, sans parler des défauts aussi essentiels qu'incorrigibles dans leur totalité, que le principal rédacteur a reproché à cette compilation) rappellent bien avantageusement le *Dictionnaire* de Trevoux. Mr. de la Frenaye, donne avis qu'il est encore possesseur de plus de cent exemplaires de la dernière édition de cet ouvrage, en 8 vol. *in-fol.* qui lui viennent de la succession de Mr. Ganeau, son beau-pere. Malgré les annonces qu'il en voit faire journellement à un prix plus considérable, il continuera pendant le cours de cette année 1784 à céder chacun de ces exemplaires au prix de 72 livres, en feuilles & pris chez lui, ainsi que l'a annoncé son dernier avis, auquel il a cru ne devoir rien changer en faveur sur-tout des personnes qui n'ont pu en profiter dans le cours de l'année 1783. Sa demeure est à Paris, rue d'Orléans, porte St. Denis, n^o. 12.

* *Ayant été depuis peu dans le cas de chercher quelque chose dans cette compilation, j'ai vu que cet ordre des matières étoit un vrai désordre, un labyrinthe dont on ne sortoit pas. Quand le seul ordre alphabétique général subsistoit, on trouvoit dans l'instant ce que l'on vouloit. Aujourd'hui on ne sait souvent s'il faut le chercher dans la physique ou dans la chymie, dans la géographie ou dans l'histoire, dans l'optique ou dans la géométrie &c. Il faut consulter tous ces alphabets, & l'on perd un tems infini. Témoin de mon embarras, un de mes amis m'envoia la nouv. édit. du Diét. de Trev. Paris 1771; je trouvai mon affaire sur le champ, déduite de la manière la plus satisfaisante. C'étoient les Cautiques de Mr. Tschurnhaus.*



LE sieur Jean-Michel Miffel, machiniste hydraulique, arrivé depuis peu à Paris, donne avis au public, « qu'il INVENTE & exécute » en grand, ou simplement en modèle, selon la volonté de ceux qui emploieront ses talents, toutes sortes de machines hydrauliques & autres, dont voici les principales qu'il a en modèle. Pompes pour les incendies, simples & composées; pompes pour les vaisseaux qui arrosent les voiles; machines qui tirent l'eau des salines, des mines les plus profondes; machines pour dessécher les marais les plus profonds &c; machines pour faire monter l'eau dans les prairies en abondance, & sur les montagnes; machines à mener les fardeaux de la plus grande pesanteur, fût-elle d'un million; machines pour déraciner les arbres; machines pour arracher les vieux pilotis; machines pour laminer le plomb; machines pour apprêter les cuirs exactement comme les cuirs anglois; machines pour la garance; machines à porter tous les métaux; machines portatives pour rapper le tabac; machines pour scier le marbre; machines pour les fabriques de toiles, d'indiennes & de draps; machines pour tous théâtres & opera, représentant le tonnerre comme la nature; moulins à tabac; moulins à tous vents, sans s'en occuper, &c. &c. »

Qui n'admira pas après une telle annonce les progrès de la statique & les merveilles qu'elle produit dans ce siècle. Lisons maintenant la note qu'un homme aussi érudit que judicieux a mise au bas de cet avis.

Aff. &
Ann. n. 37.
1784.

« *Nota.* Cet avis me rappelle les Lettres-patentes de privilège accordées par Henri III en 1585, à Nicolas Wafflet-

„ Hun , bourgeois de Bâle , Jehan de Sponde
 „ & Paul la Treille. Ces gens là avoient in-
 „ venté dans ce siècle des machines bien
 „ plus merveilleuses encore que toutes celles
 „ qu'on annonce de nos jours. On trouve
 „ ces Lettres-patentes dans la nouvelle édition
 „ des Œuvres de Bernard Palissy , p. 674. „



Extrait d'une lettre de Milan , du 20 Mars.

“ **L**A comete récemment découverte , est
 déjà plus visible à l'œil nud , & avec un bon
 télescope elle ressemble à une étoile de la
 septieme grandeur , environnée d'un nuage lé-
 ger. Voici le résultat des observations faites
 le 24 du mois dernier à l'observatoire royal.
 A 7 h. 59 m. 23 s. tems vrai , l'ascension
 droite étoit de 353 d. 36 m. 8 s ; la déclinaï-
 son boréale de 16 d. 30 m. 30 s ; l'ascension
 droite décrivoit 2 d. par jour , & la déclinaï-
 son augmentoit presque de 27. ” (a)



“ **J**E ne puis répondre à toutes les ques-
 tions de Mr. M** de N. sans des détails
 que ma situation ne comporte pas. Quant aux
 divers décrets de Benoît XIV touchant le jeûne
 quadragésimal , il ne lui faudra pas beaucoup
 de recherches pour reconnoître son erreur ,

(a) *Voilà encore une comete que personne ne
 s'étoit avisé de prédire , tandis que celle dont
 Janv. les astronomes de Vienne * nous avoient pro-
 p. 76. mis la vue , a jugé à propos de ne pas se mon-
 trer. 15 Janv. p. 93 & autr. ibid.*

* pour voir qu'ils sont conformes à ce que j'ai dit *. Il trouvera dans le bref *non ambigimus*, adressé à tous les évêques du monde catholique, le 30 Mai 1741, *licitas atque interdictas epulas PROMISCUË minime apponendas esse*. Les mêmes mots se trouvent dans une Encyclique du 22 Août 1741. Et dans la grande bulle du 10 Juin 1745 on lit : *Nunquam licere mensam EANDEM carne ac piscibus instruere. . . . afferendi nempe carnes in mensam CUM piscibus. . . . utrumque SIMUL adhiberi non posse. . . . urgere præceptum non PERMISCENDI epulas licitas cum interdictis. . . . ne piscibus SIMUL & carnibus parari sibi mensam patiantur. . . . ne simul in EADEM mensâ carnes & pisces apponerentur &c.* Comment des gens sages, judicieux, équitables & bien intentionnés, peuvent ils m'écrire sur des choses d'une telle évidence, qu'il ne tient qu'à eux d'avoir, quand ils le voudront, sous la main & la vue ?

* 15 Mars

P. 453.



JE remercie Mr. de G. pour le titre du *Traité de la politique* de Beaufobre ; mais je n'en suis pas plus avancé dans mes recherches. Son édition étant de 1771, je ne puis savoir plus qu'auparavant dans quel tems l'ouvrage a paru d'abord ; s'il est du vieux ou du jeune Beaufobre, d'*Isaac* ou de *Louis* : seul point sur lequel je voulois être instruit (car il ne s'agit pas de rendre compte d'un aussi vieux ouvrage). L'édition que j'ai vue, n'étoit qu'en 1 vol. in-8°. & non pas en 3 vol. in-12. comme celle de 1771. Elle est d'ailleurs beaucoup plus ancienne, m'étant tombée entre les mains en 1768 dans un coin de Transylvanie. Du reste, je renonce à toute information ultérieure ; j'aime mieux ignorer ce point ainsi que bien d'autres, que de donner lieu à de nouveaux mécontentus. Un jour le hazard m'éclaircira là-dessus. Il est étonnant que la *France littéraire*, & tant d'autres ouvrages où l'on prétend transmettre à la postérité

térité les noms des auteurs & des livres, soient si gauchement & si défectueusement rédigés, qu'ils ne sont presque d'aucune ressource même relativement à leur but le plus délicat.

Je suis bien sûr d'avoir eu en main un recueil d'*Oraisons latines* du P. Commire, d'y avoir lu un discours *De arte paranda famæ* &c. Cependant tous les lexicographes, tous les littérateurs morts & vivans (Mr. Paquet entre autres) assurent que jamais le P. Commire n'a fait d'*Oraisons*. Si quelqu'un en a un exemplaire, il me fera plaisir de m'en marquer le titre, le format, les divers sujets traités par l'auteur : il s'en trouvoit un en 1763 dans la bibliothèque du college de Luxembourg.



Le *Livre* est le mot de la dernière Enigme.

L'Usage veut qu'en un triangle
 Mon corps, tout rond qu'il est, devienne trans-
 formé.
 Soit caprice ou raison, comme un âne on me
 fangle:
 Alors sur un pivot monté,
 En hiver, en été,
 Dans les champs, à la ville,
 L'honnête homme & le fat, le pauvre & l'opu-
 lent,
 Le philosophe & l'imbécille,
 Les bergers & les Rois, le sage & l'imprudent,
 Tous, en un mot, me trouvent fort utile.



NOUVELLES



NOUVELLES POLITIQUES.

R U S S I E.

PÉTERSBOURG (le 15 Mars.) La cour a reçu de Berlin la nouvelle, que, sur les représentations réitérées de l'Impératrice, Sa M. Prussienne avoit résolu de faire lever la saisie mise sur les navires dantzikois; qu'en revanche des navires prussiens auroient le libre passage, & que toutes choses resteroient *in statu quo*, jusqu'à ce que les droits réciproques eussent été réglés aux conférences de Varsovie; négociation, dans laquelle on assure que la ville de Dantzig ne perdra aucun de ses droits, l'Impératrice s'étant engagée, comme protectrice, à ce qu'il n'y soit point dérogé.

Le prince Bariatinski, envoyé-extraordinaire de notre cour à celle de Versailles, aiant obtenu son rappel, il en résulte un grand mouvement parmi les ministres de Sa M. aux cours étrangères. M^r. de Simolin, qui est actuellement à Londres, passera à celle de Versailles: il sera remplacé en Angleterre par le comte de Woronzow, actuellement envoyé à Venise, auquel succédera près de la dite république le comte Rasoumofski, ministre à Naples, & c'est le comte de Ska-

I. Part.

C vronski,

vronski , qui est destiné pour cette dernière mission.

L'Impératrice a fait distribuer beaucoup de récompenses parmi les troupes qui ont été employées à l'occupation de la Crimée & du Cuban. Les soldats dont la conduite a paru mériter quelque distinction , ont reçu des médailles d'argent qu'ils porteront toujours comme une marque d'honneur ; on en a avancé plusieurs & l'Ordre de Volodimir a été donné à plusieurs officiers.

L'hospodar de Moldavie a envoyé des émiffaires dans les pays étrangers avec la commission d'engager d'habiles ouvriers & des artistes à venir s'établir dans ses Etats , où entre divers avantages , il leur promet une liberté entière de religion. Le rétablissement de la paix dans ces contrées lui a fait naître l'occasion & le desir d'établir des manufactures & de faire fleurir les arts dans ces provinces.

P O L O G N E.

VARSOVIE (le 31 Mars.) Les conférences entre le résident de S. M. Prussienne & les députés de la ville de Dantzig , sous la médiation de l'ambassadeur de Russie , ont commencé , à la vérité , la semaine dernière ; mais il paroît que l'ouvrage n'est pas encore fort avancé. Le Roi a nommé le comte Dzie-duszycski , grand-notaire de Lithuanie & secrétaire du département des affaires étrangères au conseil-permanent , pour assister à ces conférences de sa part ainsi qu'au nom de la république.

Les

Les expéditions de grains, de bois & d'autres marchandises par la Vistule ont repris leur cours pour Dantzic & Elbing. On a commencé à travailler au rétablissement des ponts:

Extrait d'une lettre de Dantzic du 23 Mars.

“ Selon le rapport , que les conseillers Weichmann & Gralath, députés de cette ville aux conférences de Varsovie, ont en-voïé à notre magistrat, ils ont lieu d'être fort contens de la réception distinguée, qui leur a été faite tant par la cour que par le comte de Stackelberg, ambassadeur de Russie, ainsi que de l'impartialité, que ce ministre a montrée dès le commencement des négociations: il en a donné entre autres une preuve par la proposition, qu'il a faite, “ qu'il ne
 „ seroit point permis aux sujets prussiens,
 „ voisins de la ville de Dantzic, de faire
 „ aucun commerce, & qu'il leur seroit seu-
 „ lement accordé le libre *transit* de ce dont
 „ ils auroient besoin pour leur propre con-
 „ sommation; ou, si cette ouverture n'étoit
 „ pas agréée par les deux partis, qu'alors le
 „ tarif des douanes prussiennes, suivant lequel
 „ les Dantzickois paient plus de 12 pour
 „ cent de leurs marchandises, seroit réduit
 „ sur un pied égal à ce que paient les su-
 „ jets prussiens eux mêmes; ce qui ne monte
 „ qu'à 2 pour cent „. Mais la cour de Ber-
 „ lin n'a pas été satisfaite de cette proposition
 „ alternative: elle a répondu, “ que les deux
 „ propositions, faites par l'ambassadeur de
 „ Russie, ne s'accordoient point avec ce

„ qu'exigeoit la dignité & la justice du Roi;
 „ que S. M. Prussienne s'étonnoit, qu'on
 „ réitérât une ouverture, rejetée déjà depuis
 „ plusieurs années; & que tout ce que le Roi
 „ pouvoit offrir par estime pour S. M. Imp.
 „ de Russie, étoit d'accorder à la ville de
 „ Dantzic le commerce exclusif d'exportation
 „ vers la Pologne. Nos députés ne se sont
 pas encore expliqués sur cette proposition;
 & ils ont demandé, que les conférences fus-
 sent suspendues 8 ou 10 jours, pour avoir
 le tems de former une contre-proposition; ce
 qui leur a été accordé. „

E S P A G N E.

MADRID (le 30 Mars.) Le Roi a fait ces jours-ci une grande promotion militaire : quatorze colonels ont été élevés au grade de brigadier : 8 lieutenans-colonels à celui de colonel, & des autres grades à proportion.

M^r. le comte d'Aranda vient de recevoir de Rome la dispense qu'il attendoit pour se marier avec sa niece fille du duc de Hija: il célébrera son mariage vers les fêtes de Pâques : après quoi il retournera immédiatement à Paris avec sa jeune épouse, pour reprendre les fonctions de son ambassade.

L'affaire que le comte de Gersdorff, en-voïé de Saxe à notre cour a essuïée de la part du sieur Favre, secretaire de la légation prussienne, s'est éclaircie entierement à son honneur. Ce dernier arrivé à Bourdeaux, au

lieu de se rendre à Berlin , selon les ordres qu'il en avoit , s'y est embarqué pour l'Angleterre. On a déjà dit que le comte de Nof-titz , ministre de S. M. Prussienne est rap-pellé par sa cour , qui a nommé pour le rem-placer M^r. Sandoz , secretaire de légation à Paris.

Depuis quelque tems l'on parle de deux mariages à la cour : l'un est celui de l'Infant Don Gabriël , fils puîné du Roi , né le 12 Mai 1752 , avec la Princesse Marie-Anne-Victoire de Portugal , sœur du Prince du Bré-sil , née le 15 Décembre 1768. On assure que ce mariage est déjà arrêté & conclu. L'autre , qui paroît moins certain jusqu'à présent , est celui de la Princesse fille aînée du Prince des Asturies avec le fils du Prince du Brésil.

La marine du Roi vient de faire une perte très-sensible par la mort de Don Bue-naventura Moreno , commandeur de Viedma & Orcheta en l'Ordre de St. Jacques , & chef-d'escadre , qui a perdu ici la vie le 14 de ce mois à l'âge de 46 ans. La gazette de la cour en fait l'éloge suivant : “ Il com-
 „ mença à servir en l'année 1751 , & il
 „ continua sa carrière militaire jusqu'au grade
 „ de chef-d'escadre , ayant été revêtu dans
 „ l'intervalle de la charge de commandant
 „ des bataillons & ensuite de major-général
 „ de l'armée navale : dans tous ces postes ,
 „ dans les nombreux commandemens de vais-
 „ seaux de guerre , qu'il a obtenus , & dans
 „ les différentes commissions importantes , qui

„ lui ont été confiées, il a donné des preuves réitérées de son zèle, de sa valeur & de son intelligence : mais il s'est distingué plus particulièrement encore par l'habileté, avec laquelle il conduisit l'escadre & le convoi de troupes pour la conquête de l'île de Minorque, & par l'activité avec laquelle il concourut à faciliter sa reddition. Chargé ensuite du commandement des forces navales, destinées à bloquer & à attaquer Gibraltar, il fit éclater sa valeur & sa capacité pour une entreprise aussi difficile dans le grand nombre d'attaques particulières, qu'il foutint contre cette place avec autant de sang-froid que de bravoure. Ces services recommandables & signalés lui méritèrent la plus haute estime du Roi & de la nation ; estime, manifestée par la douleur générale, que sa mort a causée „ La gazette de Madrid n'ajoute point la raison, qui doit rendre sa mort encore plus douloureuse : c'est qu'elle a été tragique. Don Buenaventura Moreno, marchant par les rues de cette capitale, & tenant le pavé du côté des maisons, rencontra un gentilhomme de Salamanque, qui refusa de lui céder le pas : des paroles ils en vinrent aux voies de fait ; & ils mirent l'un & l'autre l'épée à la main, avec cette issue malheureuse, que M^r. Moreno reçut un coup-d'épée dans l'œil, dont il mourut dans 24 heures. L'on regrette, qu'un officier de tant de mérite ne se soit pas plus respecté lui-même, que de se meure de niveau avec un inconnu

I. Mai 1784.

39

pour un objet aussi mince que celui de céder le pas en rue. Le particulier de Salamanque a été saisi; &, quelle que soit la connivence dont on use dans des affaires ordinaires d'honneur, l'on craint, que celle-ci ne sera pas regardée sous ce point de vue, & qu'il sera puni de sa funeste violence.

On écrit de Carthagene, que sur l'avis qu'on avoit reçu que de trois galiotes espagnoles, qui avoient été attaquées par un chebec algérien, deux s'étoient lâchement sauvées & avoient abandonné la troisième à la fureur du corsaire qui s'en étoit emparé, on vient d'en mettre aux fers les officiers & les matelots à leur arrivée dans ce port, pour les punir de leur lâcheté, quoique l'équipage donne pour raison de sa fuite la mort du commandant, arrivée à la première décharge du chebec. On attend la dernière résolution de la cour à ce sujet, pour achever leur procès dans les formes.

D A N N E M A R C K.

COPPENHAGUE (le 5 Avril.) Il a plu au Roi de rappeler le conseiller intime de Viereck, son envoyé à la cour de Vienne, & de le remplacer par le comte de Reventlau, ci-devant envoyé à la cour de Suede & qui se trouve en Italie. Le comte Wedel Jarlsberg en ce moment à Naples sera envoyé en Suede.

Il y a eu sur les côtes de Färö, du 3 au 5 Janvier, une tempête horrible & qui a fait



les plus grands ravages ; plusieurs édifices ont été détruits & la mer a jetté sur le rivage beaucoup de débris de navires. — Sa Majesté a fait distribuer aux pauvres de cette ville , à cause de l'extrême rigueur de la saison , 160 voitures de bois.

La princesse Sophie-Frédérique épouse du prince héréditaire , frere du Roi , se trouvant heureusement enceinte , les prieres publiques ont commencé , dimanche , à ce sujet. On croit que cette circonstance déterminera le Roi & la famille royale à passer cet été au chateau de Frédérichsberg près de cette capitale.

Nous avons reçu la triste nouvelle que le bateau de poste parti il y a 8 jours pour Hambourg a péri entre Arö & Aröfund. Ce malheur n'étoit jamais arrivé. La perte de la malle de dépêches & des especes qui l'accompagnoient n'est pas la plus fâcheuse que nous aïons à déplorer : 18 personnes ont été en même tems la proie des flots. De ce nombre étoient le lieutenant comte de Ranzau , M^r. Kirchhofer , un Suisse de St. Gall , M^r. Léonhard de Lubeck , M^r. Sonnenkalb de Hambourg , M^r. Teusch , & quelques autres étrangers. Un seul officier , M^r. de Seidewiz , lieutenant de hofuards , s'est sauvé en sautant sur un morceau de glace & a été reçu par un bâtiment qui se trouvoit à la proximité.

Voici la fin de la relation , publiée par ordre du Roi , sur les désastres arrivés en Islande , que l'abondance des matieres nous a

obligé de suspendre après en avoir donné le commencement le 1 Mars p. 363.

“ Les bestiaux ne trouverent plus de nourriture dans les campagnes, le peu d'herbe qui restoit étoit si insipide & si malsaine, que leurs forces s'étant épuisées successivement, ils creverent presque tous, ceux qui mangerent de l'herbe couverte de cendres volcaniques furent attaqués de fièvres chaudes & emportés en moins de 7 ou 8 jours. Les brebis effraïées par la vue du feu, le fracas qui l'accompagnoit, les mauvaises odeurs & les cendres qui volerent de toute part, devinrent comme furieuses, plusieurs d'elles se précipiterent dans les flammes, les autres aiant abandonné leurs petits se sont égarées au point qu'il n'a pas encore été possible de les retrouver. ”

“ Quant aux hommes ils ont éprouvé toutes les horreurs de ce désastre ; les tremblemens de terre, les coups redoublés dont l'air ne cessoit de retentir, accompagnés de brouillards qui obscurcissoient toute l'atmosphère, rendirent leur situation des plus affreuses. Ces malheureux craignant qu'à tout moment la terre ne s'entr'ouvrit sous leurs pas, ne faisoient où se retirer, leurs craintes étoient d'autant plus fondées, qu'ils voioient, en différens endroits, & au milieu des campagnes fort éloignées, des tourbillons de fumée sortir du sein de la terre ; le cours de plusieurs rivieres étant arrêté par des monceaux de matieres volcaniques, ceux qui croioient avoir trouvé un asyle contre le feu, se virent menacés à tout moment d'une inondation générale, une disette affreuse se joignit à tous ces maux, ces infortunés n'eurent pendant tout l'été d'autre nourriture, que la viande du peu de bestiaux qu'ils avoient tués dans la crainte de les voir périr de faim. ”

“ Au commencement, le bailliage de Kalvesell, qui est plus à l'Est que ceux que nous avons nommés ci-dessus, n'essuioit d'autres dégâts que ceux qu'y avoient occasionnés les cendres répandues sur les campagnes, un

vent d'Ouëst y en avoit jetté une grande quantité : mais au mois d'Août les digues, qui jusques-là s'étoient opposées à l'impétuosité de la lave, s'étant rompues, des torrens enflammés s'emparèrent du lit d'un grand fleuve & le desséchèrent ainsi que le Skapta. Tout ce bailliage est devenu inhabitable ; on ignore jusqu'ici le nombre des habitations brûlées. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'au 1 de Septembre, le feu y continuoit encore ses ravages, quantité de flammes forties des montagnes s'élevant jusqu'aux nues éclairoient les environs à plusieurs milles à la ronde. »

« Par cette révolution terrible, les malheureux Islandois ont été privés de la vue du soleil, leurs terres sont devenues stériles & l'air a été infecté ; un grand nombre d'hommes & la plupart des bestiaux sont morts d'inanition. Un district d'une vaste étendue qui étoit ci-devant très fertile, & formoit la portion la plus considérable de la partie occidentale du Skaptefils-Syffel, n'offre actuellement que des cendres & des rochers brûlés. Ce qu'il y a de plus cruel, c'est de voir le grand nombre de familles réduites à la dernière misère, ces malheureuses victimes n'ont pu sauver des flammes ni effets ni provisions ; pour comble de malheur, la récolte a manqué, & les poissons s'étant retirés des côtes, la pêche ne sauroit fournir que très-peu à leurs besoins toujours renaissans. »

S U E D E.

STOCKHOLM (le 2 Avril.) Les ordres qui avoient été donnés, dès l'été dernier pour la formation de divers camps qui devoient avoir lieu celui-ci, ont été révoqués. Il y aura 6000 hommes de troupes employés aux réparations des forteresses sur les frontieres.

On vient de tirer, par ordre du Roi, d'une

collection de médailles d'or & d'argent, relatives à l'histoire de ce royaume, de quoi remplir trois petites caisses, travaillées avec beaucoup de goût. Ce présent a été expédié pour l'Italie; on le croit destiné pour S. S.

Le comte de Creutz, président de la chancellerie, a de son côté reçu de Sa Majesté très-chrétienne, une marque éclatante de la bienveillance de ce Monarque. Le présent consistant en une tapisserie superbe de haute-lice, a été remis au comte de Creutz, par le marquis de Pons, ministre de France, résidant en cette cour.

M^r. de Troile, général-amiral de Suede, est décédé en cette capitale vendredi dernier dans la 47^e. année de son âge. On apprend que Sa Majesté, aiant prévu la possibilité de cet événement, & ne jugeant point devoir laisser longtems un tel emploi vacant, en avoit disposé avant son départ par un billet cacheté en faveur de M^r. le comte d'Ehrensward, colonel de la marine.

M^r. Marelius s'étant demis de la présidence de l'académie roiale des sciences, cette société a nommé pour le remplacer, M^r. Lilljestråle, chancelier de justice, chevalier de l'Ordre de l'Etoile-polaire; elle a partagé aussi la place de secretaire de l'académie, vacante par la mort de M^r. Wargensen, chevalier du même Ordre, entre MM. Wilke & Nicander; le premier aura dans son travail la publication des mémoires & la correspondance étrangere: le second, la correspondance intérieure, la conduite de l'observatoire, &

la rédaction des almanachs. Cette compagnie s'est associé le comte de Kreutz, sénateur du royaume, chevalier commandeur des Ordres du Roi, & MM. Galen, bourguemaitre, Alströmer & Ulstrom, directeurs, Oldman, Hielm & Plantin.

I T A L I E.

ROME (le 3 *Avril.*) Mgr. Don Philippe Visconti, nouvel archevêque de Milan, arrivé ici le 22 du mois dernier, a été nommé par le Saint-Père son prélat domestique & protonotaire apostolique furnuméraire. — Dès que le Pape a été informé de la rupture entre la république de Venise & la régence de Tunis, S. S. a fait porter aussitôt un ordre à Civita-Vecchia, pour que les frégates & galères de l'Etat-ecclésiastique eussent non-seulement à défendre les vaisseaux vénitiens qu'ils trouveroient dans le cas d'être attaqués, mais encore à se joindre aux forces vénitiennes contre les Tunisiens. Cet ordre a été communiqué à l'ambassadeur de Venise à Rome.

Dans la nuit du 17 au 18 de Mars, il éclata un incendie dans un magasin près de l'église de St. Simon; ses progrès furent si rapides qu'ils atteignirent le logement voisin de M^r. Soderini, où toute sa bibliothèque & ses meubles furent la proie des flammes. Cet incendie alloit se communiquer à un magasin de bois, lorsque des secours administrés par les soins de M^r. Spinelli, empêchèrent qu'il causât d'autres dommages.

Les

Les lettres de Pétersbourg, qui nous apprennent que l'archevêque de Mohilow a reçu le *palium* dans la nouvelle église catholique, assurent que M^r. le chanoine Benislawski va être incessamment sacré coadjuteur. Ces avis ajoutent, que notre sainte religion reçoit dans tout l'empire de Russie des accroissemens considérables, & que le supérieur des Jésuites continue d'y être honoré des mêmes prérogatives, dont jouissent dans les pays catholiques les généraux des Ordres religieux.

Le bruit, qu'on a fait courir dans les pays étrangers, que le Pape avoit dessein de faire un voyage à Avignon au printems prochain, quoique revêtu de certaines circonstances, qui devoient écarter tout soupçon de fausseté, paroît être néanmoins mal-fondé: il est certain seulement, que Sa Sainteté ira faire une nouvelle tournée aux Marais-pontins, pour en examiner les travaux; & le comte Braschi Onesti, son neveu, en a déjà pris la route vendredi dernier. Le Roi de Suede continue à se plaire dans cette capitale.

Le 23 Janvier, le Prince Edouard Stuart, autrefois connu sous le nom de *Prétendant*, est mort à Florence d'une attaque d'apoplexie, dans la 64^e. année de son âge; il étoit né le 31 Décembre 1720. Les tentatives qu'il fit en 1745, le rendront à jamais mémorable dans les annales de la Grande-Bretagne. Après sa défaite de Culloden il supporta ses disgrâces avec une égalité d'ame qui intéressa toute l'Europe à son sort. Si dans la suite son ame aigrie par de longs malheurs éprou-

vés chez des amis & des ennemis, à paru éprouver quelques situations violentes, c'est qu'abandonné à des compagnies qu'il ne connoissoit point assez, trop longtems éloigné des exemples & des leçons de son vertueux pere, il lui a été difficile d'assortir toujours sa conduite à la dignité de sa naissance & à l'éclat de ses prétentions roïales. Le 17 Avril 1772, il avoit épousé la princesse Louise-Maximilienne de Stollberg-Guedern; ils n'ont point eu d'enfans; de sorte que la ligne masculine de la famille roïale de Stuart est réduite au seul cardinal, après avoir donné des Rois à l'Ecosse pendant 3 à 400 ans, & par les princesses de cette maison, des Souverains à la plus grande partie de l'Europe.

VENISE (*le 1 Avril.*) Notre république vient de faire mettre à la voile une escadre commandée par l'amiral Emo, connu par sa valeur & ses talens. Cette escadre est incomplète; elle doit être jointe par d'autres bâtimens qui sont en construction ou en armement, & alors elle sera forte de 16 vaisseaux. Son objet est de croiser dans nos mers, & de tenter quelque entreprise contre Tunis. Nous ne sommes pas fâchés de trouver cette occasion de faire des armemens; nous exercerons nos marins aux évolutions militaires, & si quelque événement éclatoit dans les mers qui nous avoisinent, nous serions en état de nous garantir de toute atteinte.

Nous nous sommes abstenus d'user de représailles envers les Etats-généraux, qui ont mis un *embargo* sur ceux de nos navires

qui se trouvoient dans leurs ports, à l'occasion de l'affaire qui concerne les négocians hollandois Chomel & Jordan; mais si les négociations qu'ils ont entamées à Vienne par notre ambassadeur & celui des Etats-généraux, sous la médiation des ministres de S. M. Impériale, n'ont pas l'effet pacifique que nous desirons, nous serons forcés d'employer la dernière raison des Rois. Les Etats-généraux ont bien à la vérité mis un certain adoucissement à leur procédé, puisqu'ils ont suspendu l'ordre qu'ils avoient donné à leur amiral Reynst de courre-fus aux bâtimens vénitiens; mais les renseignemens que notre ambassadeur à Vienne nous donne sur les hautes prétentions de la Hollande, nous font craindre que les négociations demeurent sans succès, & dans tous les cas nous faisons les préparatifs nécessaires pour notre défense. Nous approvisionnons toutes nos isles de munitions de guerre & de bouche; nous avons expédié une tartane au gouverneur de Corfou avec ordre de mettre l'isle en état de défense, & nous nous proposons d'y faire passer incessamment des troupes; nous prenons en même tems des mesures pour augmenter nos forces maritimes, & nous mettrons en mer une seconde escadre de 10 à 12 vaisseaux.

Le sénat résolu de conserver dans ses Etats les Ordres religieux, & même d'augmenter le nombre des individus, a ordonné qu'il soit dérogé à la loi qui prescrit 21 ans à ceux qui voudront prendre l'habit, & 25 aux novices qui desireront faire profession: 16 ans

accomplis suffiront à l'avenir pour les premiers & 21 pour les seconds.

NAPLES (*le 30 Mars.*) Nos ministres continuent avec beaucoup d'ardeur de s'occuper du rétablissement des deux Calabres & tiennent de fréquentes conférences à ce sujet. Le plan proposé par le lieutenant-général D. Vincenzo Pignatelli pour rebâtir la terre de Pedavoli a été agréé par S. M.

MILAN (*le 29 Mars.*) L'Empereur, avant de quitter cette ville, a déclaré les deux princes, fils aînés de Mgr. l'Archiduc Ferdinand, notre gouverneur-général, l'un lieutenant-colonel, l'autre capitaine dans ses troupes.

Pour prévenir les fuites sérieuses que pourroit avoir le jeu des aérostats, il a été publié ce qui suit :

Le gouvernement aiant été informé, que quelques ballons aérostatiques, remplis d'air raréfié par le feu, sont tombés près de nos magasins & moulins à poudre, où, étant consumés par les flammes, ils auroient pu causer des pertes considérables, & voulant obvier aux malheurs, que pourroient occasionner de pareilles machines, qui ne servent que d'amusement, & qui volant sans être dirigés ne laisseroient pas de produire des effets funestes, s'ils venoient à tomber sur les maisons, magasins à foin & autres lieux où se trouvent des matieres combustibles, S. A. R. a résolu de défendre, sous des peines arbitraires, à tous ses sujets en général, de lancer des aérostats dans cette ville & dans toute l'étendue de la Lombardie-autrichienne : S. A. R. se réserve d'en accorder de tems en tems la permission à des personnes intelligentes qui seront obligées d'user de toutes les précautions qu'exige la sûreté publique.

Les

1. Mai 1784.

49

Les magistrats de cette ville, de celle de Mantoue &c, devront dénoncer ceux qui auront la hardiesse de contrevenir à la présente ordonnance &c.

Milan, le 17 Mars 1784.

MALTE (le 1 Mars.) Le Grand-Maître a donné ordre d'armer le plutôt possible le vaisseau de guerre le St. Zacharie, ainsi que les frégates la Ste. Elisabeth & la Madona del Pilaro. Ces trois vaisseaux, commandés par le capitaine Teomasi, se réuniront à quelques vaisseaux vénitiens pour protéger le commerce de la république contre les corsaires barbaresques, particulièrement contre les Tunisiens, qui viennent de lui déclarer la guerre: cette expédition finie, l'escadre passera sur les côtes d'Espagne, où elle attendra les quatre galeres de notre religion, que S. M. Catholique a demandées, & qui se joindront aux forces espagnoles, pour aller faire une nouvelle visite aux Algériens.

On a reçu avis qu'un navire de la religion avoit attaqué depuis peu une caravelle turque à la hauteur de l'isle de Rhodes, & que le Reis qui la commandoit, après un combat opiniâtre qui avoit duré neuf heures de suite, ne se voyant plus en état de résister, avoit pris le parti désespéré de se faire sauter en l'air, en mettant lui-même le feu aux poudres de son bâtiment, qui a coulé bas aussitôt, sans qu'aucun homme de l'équipage ait pu être sauvé. A l'exception du monde que ce forcené a fait misérablement périr avec lui, la perte n'est guere considérable, ce bâtiment aiant très-peu d'apparence.

I. Part.

D

A L L E M A G N E.

VIENNE (le 1^{er} Avril.) L'Empereur est arrivé avanthier au soir dans cette capitale, en parfaite santé, après une absence de près de 4 mois.

Mgr. Albani remplacera, dit-on, en qualité de nonce apostolique près de cette cour, Mgr. Garampi qui sera décoré de la pourpre l'été prochain. — On dit que le comte de Lamberg, ambassadeur impérial à Naples, & le comte de Breuner qui développe le même caractère à Turin, vont revenir ici, le premier sera remplacé par le général Richcourt & l'autre par le comte Girardini de Milan. — Le comte de Cobenzl, ministre de S. M. I. à Pétersbourg, a été élevé à la dignité d'ambassadeur, comme le prince de Gallizin l'a été par sa Souveraine. Ce comte de Cobenzl a acheté par ordre de l'Empereur toutes les cartes que le feu général Bauer avoit levées en Moldavie, en Valachie, en Bulgarie & dans la Bessarabie, pendant la dernière guerre contre les Turcs.

Le nouvel évêque de Linz, comte de Herberstein, a nommé une partie de ses conseillers consistoriaux, dont les honoraires seront payés par la cour, afin que l'évêque jouisse du revenu net de 12,000 florins. Les canonicats cependant seront à la nomination de la cour. L'érection d'un évêché à Bregenz n'ayant point eu lieu à cause de la résistance que le prince-évêque de Constance y a opposée,

posée, on parle de transférer le nouvel évêché à Fribourg en Brisgaw : mais le comte d'Artzt ne fait encore aucun préparatif pour en aller prendre possession.

D'après un ordre de S. M., publié le 22 du mois dernier, les cérémonies religieuses de la Semaine-sainte seront observées dorénavant dans la plus grande conformité au rit romain.

Le chapitre des Dames angloises de St. Poelten a été supprimé : ces Dames qui s'occupaient de l'éducation de jeunes Demoiselles nobles, seront réparties dans des maisons à Prague & à Presbourg, avec la même destination.

On parle d'un camp de 40,000 hommes, qui sera formé près de Minkendorf, lorsque le Roi de Suède passera par cette capitale. — La liberté de l'exportation des grains de toute espece, des Etats de S. M. I. & R., dans les possessions du Grand Seigneur est rétablie. — Les princes de Moldavie & de Valachie ont, à ce que l'on écrit de Kami nieck, reçu de Constantinople l'ordre de ne point opprimer leurs sujets en exigeant d'eux au delà de ce qui est dû; on dit qu'à la réquisition du consul de Russie qui réside à Bucharest, la Porte-ottomane s'est déterminée à arrêter les exactions des hospodars. — Le feld-maréchal baron de Laudon est dangereusement malade.

On vient de recevoir de Szegedin la relation suivante d'une scene affreuse que l'on devoit pour l'honneur de l'humanité ense-

velir dans l'oubli, si l'horreur qu'elle inspire ou du moins la punition des coupables ne pouvoit faire quelque impression sur les ames atroces capables de tels forfaits.

Un Juif arriva ces jours derniers dans une aubergè écartée de cette ville; il avoit environ 700 fl. en argent : l'aubergiste & sa femme formèrent le complot de voler l'argent & d'assassiner le Juif. Pour mieux exécuter ce détestable dessein, ils logerent leur hôte dans la chambre la plus reculée de leur maison, & sur le soir ils l'assassinèrent. Mais ils ne purent si bien faire que les cris du malheureux ne parvinssent aux oreilles de leur petite-fille, qui accourut au bruit, & qui fut témoin de cet horrible spectacle. Les assassins ne virent dans cette enfant qu'un témoin sur lequel ils ne pouvoient pas compter. Ils prirent la résolution de l'égorger : le mari s'en chargea; mais il ne put résister aux prières & aux larmes de l'enfant; il la quitta pour s'aller coucher. La femme plus cruelle & plus dénaturée exécuta le lendemain matin le crime que son mari n'avoit pas eu la barbarie de consommer; elle alluma du feu au four, & quand il fut assez chaud pour consumer sa petite fille, elle l'y jeta. Malgré cette cruelle précaution, les coupables ont été soupçonnés; ils sont dans les fers, & ils ne tarderont pas à expier leur double forfait.

TEMESWAR (le 14 Mars.) Au college des Calvinistes à Esséyd, il y a actuellement un Egyptien (Bohémien ou Zigeiner) qui

étudie la théologie avec le plus grand succès ; ce qu'il y a de plus étonnant , c'est qu'il mene une vie exemplaire. A Clausenbourg, le magistrat se donne toutes les peines possibles pour engager les Egyptiens à fréquenter les écoles ; mais les parens s'y opposent de tout leur pouvoir : il y a des meres qui croient que c'est livrer leurs enfans à l'écorcheur que de les mener aux écoles ; & l'on a été obligé de les y conduire liés & garottés , sans quoi ils ne les fréquenteroient pas. Ils tiennent fortement à leur maniere de vivre. Une preuve de leur caractère opiniâtre est l'anecdote suivante. Lorsqu'on leur fit connoître les intentions de S. M , relativement à l'éducation de leurs enfans, un Egyptien conduisit son cheval au marché à Deva pour l'y vendre ; il en reçut six florins ; de retour chez lui il distribua cet argent à différens usages ; & avec un grand sang froid il alluma un feu bien ardent , y mit sa tête & se fit ainsi rôtir , pour ne pas survivre , dit-il , à la perte de la liberté de sa nation. On peut distinguer en Transylvanie 3 sortes d'Egyptiens : 1^o. Ceux qui s'adonnent à la musique , au commerce de chevaux & à la ferrurerie ; ils sont les plus policés. 2^o. Ceux qui cherchent l'or dans les sables , & ceux-là sont les plus utiles. 3^o. Ceux qui sont presque nuds & qui s'occupent à voler & à dire la bonne aventure : heureusement cette dernière espece forme le plus petit nombre. Il y en a très-peu en Hongrie parce qu'on les y force à s'occuper, Ils ne disent pas qu'ils volent , quand ils

prennent quelque chose. C'est un héritage qu'ils font ; mais ils n'héritent jamais dans le canton qu'ils habitent. (a)

BERLIN (*le 1 Avril.*) Le Roi, voulant récompenser les services que le baron von der Schulenburg, ministre-privé & dirigeant d'état & de guerre, lui a rendus, ainsi que ceux du lieutenant-général de Wartenberg, les a décorés de l'Ordre de l'Aigle noir. S. M. a nommé M^r. Alexandre-Louis Neuhaus, qui étoit premier-direc^{te}ur de la chambre de la Marche-électorale, à une place de conseiller-privé des finances, de guerre & des domaines, près du département de la direction-générale de la Marche-électorale.

Il paroît assez certain, que le Roi de Suede, en retournant l'été prochain dans ses Etats, rendra une visite au Roi & à la famille royale ; ce qui fera probablement cause, que le voiage annuel de S. M. dans la Prusse-occidentale n'aura pas lieu. Des lettres de Varsovie, reçues aujourd'hui, nous annoncent qu'il est survenu de nouvelles difficultés, relativement aux conférences avec les députés de Dantzic ; ce qui les avoit fait suspendre, si même elles n'étoient entièrement rompues : mais l'on espéroit, qu'elles se renoueroient après le retour d'un courier, qui avoit été envoyé à Pétersbourg.

Les aërostats vus du côté des dangers &

(a) Réflexions sur l'origine de ce peuple, 35 Juin 1778, p. 291.

des dépenses auxquels ils sont sujets, sans qu'il consiste encore d'une utilité, qui puisse en être la compensation, ne sont pas accueillis dans les Etats de S. M. Prussienne. — Le magistrat de Leipzig vient de publier la même défense sous des peines considérables.

Le Margrave de Bareith vient d'accorder aux Catholiques de la ville d'Erlang, la permission de construire une église, & d'y vaquer à leurs exercices religieux.

HAMBOURG (le 2 Avril.) On assure que le Landgrave de Hesse-Cassel se propose de mettre ses troupes au complet, & de les céder ensuite à une grande Puissance.

Le Duc regnant de Wurtemberg a passé ici à son retour de Coppenhague. Il y a fait l'acquisition d'une précieuse collection de Bibles. Elle consiste en 4182 éditions, dont voici les principales : 68 Polyglotes, 221 Bibles hébraïques, 390 Testamens grecs, 46 Traductions grecques de l'ancien Testament, 16 Traductions hébraïques du nouveau, 9 Bibles en allemand de l'idiome des Juifs allemands, 31 Traductions syriaques, 24 Bibles arabes, 14 Ethiopiennes, 8 Pentateuques samaritains, 16 Bibles persanes, 6 Arméniennes, 1 Cophte, 6 Turques, 11 Tamuliennes, 4 Indiennes, 15 Malayes, 1 Singalésienne, 3 Virginiennes, 647 Latines, 13 Portugaises, 14 Espagnoles, 240 Françaises, 34 Italiennes, 663 Editions de la version de Luther, 225 Hollandoises, 150 Angloises, 9 Islandoises, 3 Groenlandoises, 2 Lappones, 23 Suédoises, 5 Finlandoises,

9 Esclavones, 20 Bohémiennes, 8 Venedes, 2 Croates, 17 Polonoises, 6 Lithuanienes, 6 Livourniennes, 3 Esthoniennes, 5 Hongroises, 91 Editions des apocryphes, 151 Traductions en vers, 53 Harmonies, 21 Concordances, 115 Bibles avec figures, 104 en langues vulgaires de Basse-Saxe. Cette collection a coûté au Prince 4000 ducats, & il a fait à celui qui la lui a vendue, une pension de 200 rixdalers.

P A Y S - B A S.

LA HAYE (*le 17 Avril.*) M^r. de Thulemeier, envoyé-extraordinaire de S. M. Prussienne, a eu le 30 du mois dernier avec le président des Etats-généraux & quelques autres membres du gouvernement une conférence, dans laquelle il leur a remis une lettre, écrite par le Roi, son maître, relativement aux affaires intérieures de notre république. Elle est conçue en ces termes :

Nous FRÉDÉRIC &c. &c. &c.

Hauts & Puissans Seigneurs, Vos Hautes-Puissances se rappelleront, que nous les avons requis par un mémoire, qui leur a été remis, le 21 de Janvier de l'année passée, par notre envoyé-extraordinaire à la Haye, le Sr. de Thulemeier, de prendre des mesures efficaces, pour faire cesser enfin les persécutions odieuses, auxquelles le Prince Statthouder se voioit innocemment exposé, & pour le maintenir dans la possession paisible des dignités & prérogatives éminentes, attribuées à sa personne & à sa maison. La même réquisition a été adressée précédemment de notre part aux Nobles Etats de Hollande & de West-Frise, par

une lettre du 13 Janvier de la même année. Nous nous étions flattés, que ces exhortations amicales seroient accueillies dans leur véritable sens, qu'elles produiroient un effet salutaire & contribueroient au rétablissement du calme intérieur dans les Provinces-unies. Cependant, à notre plus grand déplaisir, nous apprenons le contraire par les faits publics & notoires, qui font voir, que des particuliers inquiets & ambitieux, qui ne cherchent que leur intérêt, continuent à poursuivre le Prince d'Orange avec acharnement, & à l'inquiéter injustement, tant pour sa personne que dans ses charges & prérogatives.

Personne n'ignore de quelle maniere outrageante ce Prince se voit traité tous les jours dans des écrits, que l'on imprime publiquement, que l'on protege, ou dont les auteurs ne sont ni réprimés ni punis par les magistrats, & combien ces libelles animent & foulevent la nation contre lui, tandis que ceux qui prennent la parole ou la plume pour sa défense sont poursuivis, maltraités, bannis, & punis même comme d'un crime: chacun fait aussi, que l'on détache arbitrairement du Statthouderat ses prérogatives les plus importantes l'une après l'autre, sans aucun droit ni motif fondé. Nous ne connoissons pas à la vérité la constitution intérieure de la république dans toutes ses parties: notre intention n'est aussi pas de l'apprécier, encore moins de la critiquer: cependant, comme il est de notoriété publique, que les Etats généraux, qui représentent la république entiere, ont remis solennellement, & par une commission & stipulation expresse & irrévocable, au Prince d'Orange, pere du Statthouder actuel, pour lui & ses descendans des deux sexes, le Statthouderat avec tous les droits, dignités & prérogatives, qui y sont attachés, tels que les Statthouders en avoient joui autrefois, il ne paroît pas douteux, que les prérogatives, possédées & exercées jusquici par le Prince & ses prédécesseurs, du nombre desquelles sont celles qu'on lui dispute à présent, ne

fauroient lui être enlevées arbitrairement sans son consentement & sans la concurrence de toute la république ; que tout au moins des villes ou provinces particulières ne peuvent l'en priver de fait, sur-tout ce Prince n'en ayant jamais abusé, comme son caractère généralement connu & la voix publique même nous assurent, qu'il ne l'a jamais fait. S'il s'élevait même quelque doute sur l'exercice ou l'étendue de pareils droits, l'équité naturelle paroît pourtant demander, que ces prérogatives, possédées jusques-là par le Prince, ne lui soient pas enlevées ni séquestrées, comme on fait depuis quelque tems ; mais que plutôt la possession tranquille lui en soit conservée jusqu'à définition de cause, & que l'affaire soit examinée & décidée dans les assemblées générales des Etats, entre la république & le Prince, soit par la voie d'un accommodement, soit par un jugement formel conforme à la constitution.

Nous ne saurions croire, que V. H. Puissances, ni même aucun membre bien-intentionné de l'Etat songeroient à abolir entièrement le Statthoudérat, ou à le renfermer dans des bornes si étroites, qu'il n'en resteroit plus qu'une ombre sans réalité. Il est plutôt à espérer, que tout citoyen éclairé se rappellera avec reconnoissance, que c'est sur-tout par le courage inébranlable, par la prudence consommée, & par le sang même des illustres Princes de la Maison d'Orange & de Nassau, que la république a été fondée, conservée pendant deux siècles ; & sauvée des plus grands dangers ; que même, pendant les intervalles que le Statthoudérat étoit aboli, l'Etat a moins prospéré, qu'il a été tellement déchiré par des troubles intérieurs, qu'il s'est vu en un mot si près de sa ruine, que pour l'en préserver, il a fallu toujours recourir au rétablissement du Statthoudérat. Nous n'ignorons pas, que, par une sorte de crainte pour la liberté publique, cette dignité a été quelquefois abolie : mais, sans rechercher, si cette crainte étoit alors fondée ou non, on peut dire au

moins, que des appréhensions de ce genre ne fauroient plus avoir lieu de nos jours, telle étant la politique sage & assurée qui a prévalu à présent en Europe, que les Puissances veillent à la conservation l'une de l'autre, & qu'aucun Etat ne sauroit permettre, encore moins procurer la subversion de l'autre. Nous serions les premiers à agir & à nous intéresser pour la république, si des desseins de cet ordre existoient contre elle: mais nous pouvons assurer, que certainement ni le Prince Statthouder, ni ses plus proches successeurs, n'entreprendront ni n'entreprendront jamais rien contre la liberté ou le bien-être de la république, auquel le leur est indissolublement attaché; mais que plutôt ils exerceront toujours la dignité du Statthouderat & ses éminentes prérogatives conformément aux vues & au système de V. H. Puissances, dont ils ne se départiront jamais; ce que nous sommes prêts à garantir toujours solennellement: nous le pouvons avec d'autant plus d'assurance, que nous connoissons à fond les sentimens & les principes nobles & généreux du Prince d'Orange & de son épouse, ainsi que ceux qu'ils inspirent à leur famille, & qu'à chaque occasion nous leur conseillons de chercher uniquement leur bonheur dans la liberté, l'union, & la prospérité de la république, & sur-tout dans un accord parfait avec V. H. Puissances. C'est aussi là ce qu'exigent les relations de nos Etats avec ceux des Provinces-unies; & comme nous espérons, que V. H. P. en croiront à cet égard notre longue expérience, nous nous flattons aussi, qu'elles regarderont nos représentations uniquement comme la suite des sentimens d'amitié & de bon voisinage, qui nous animent envers la république, & de l'intérêt que nous ne pouvons nous empêcher de prendre au sort d'une Maison illustre, avec laquelle nous sommes si étroitement liés, & nullement comme si nous cherchions à nous mêler des affaires intérieures de l'Etat & à empiéter sur les droits d'une liberté aussi solidement établie que glorieusement acquise.

Tout

Tout ce que nous venons d'exposer étant d'une telle évidence, qu'on ne sauroit y opposer le moindre doute, nous prions instamment V. H. Puissances d'interposer sérieusement leur autorité dans les troubles, qui agitent à présent la république, & de prendre des mesures efficaces, pour qu'au préalable les écrits violens & dangereux, qui paroissent si fréquemment, soit contre le Statthoudérat, soit même de part & d'autre, & qui ne font qu'aigrir les esprits, soient défendus, réprimés & suivis de la punition de ceux qui y ont part; ce que nous ne manquerons alors pas de faire également observer dans nos Etats voisins, pour que l'on s'emploie avec vigueur, & au moyen d'une prohibition légale, à faire cesser les persécutions & les outrages personnels, auxquels le Prince & ses amis sont si souvent exposés; que l'on étouffe, autant que possible, le germe de chaque innovation dangereuse, ainsi que des troubles & des divisions, qu'elles entraînent; que l'on cherche à rétablir la confiance & l'union entre le Prince & les personnes, qui lui sont contraires; qu'on le maintienne dans la possession paisible des droits & prérogatives, dont il a joui jusqu'à présent; qu'on ne lui en enlève aucune arbitrairement, & qu'on le remette plutôt en possession de celles, dont il a été privé, & que pour l'avenir les affaires de l'Etat se traitent & s'arrangent avec lui d'une manière paisible & satisfaisante, comme le porte l'ancienne constitution de la république. Par ces mesures le bien-être & le calme seront bientôt rétablis & solidement assurés dans les Provinces-unies; & elles attireront à V. H. P. les suffrages de tous les citoyens bien-intentionnés & de l'Europe entière. Comme nous ne pouvons pas nous dispenser, d'après la position de nos Etats & nos anciennes liaisons avec la république, de prendre le plus vif intérêt au maintien de sa constitution ainsi qu'au sort de l'illustre Maison d'Orange & à la conservation du Statthoudérat, & que nous ne saurions avec indifférence les voir éprou-

ver

1. Mai 1784.

61

ver des changemens considérables, nous espérons, que V. H. P. prendront en bien le contenu de cette lettre & regarderont les représentations, qu'elle renferme, comme le conseil d'un ami sincère & vrai de la république, & qu'elles voudront bien en conséquence y donner quelque attention, & recevoir aussi favorablement celles que notre ministre à la Haye, le Sr. de Thulemeier, pourroit encore leur adresser dans des cas particuliers suivant nos ordres.

C'est dans cette juste attente que nous sommes de Vos Hautes-Puissances le bon ami & voisin,

A Berlin le 19 Mars 1784.

(Signé)

FRÉDÉRIC.

(Et plus bas) *Finckenstein*. v. Hertzberg.

M^r. de Thulemeier a remis depuis aux Etats-généraux une seconde note de la part du Souverain son maître. On assure qu'il en résultera un grand acheminement à la réconciliation entre les deux partis.

Le bruit court que le ministère de Versailles a fait entendre qu'il ne procéderoit à aucun traité d'alliance, que les Etats & chacun des membres ne fussent d'accord entr'eux, & notamment les querelles avec le Statthouder entièrement réglées. On va même jusqu'à dire que cette cour est d'accord avec celle de Berlin relativement au Prince d'Orange.

Les ministres désignés pour l'arrangement des différens avec les Pais-bas autrichiens, savoir M^r. W. A. Lestevenon, seigneur de Hazerswoude, & M^r. van Leyden, seigneur de Nieuwland, ont pris séance dans l'assemblée des Etats-généraux, introduits par M^r. Boreel. On apprend que ces deux seigneurs se

rendront la semaine prochaine à Bruxelles. En attendant on parle d'un nouveau différent avec la régence des Pays-bas de l'Empereur, occasionné par le refus qu'a fait un vaisseau impérial, venant de Hollande, de se laisser visiter par le navire de garde de Lillo; & de plus d'un mémoire remis à M^r. de Hop contre les fortifications que l'on fait à cette place. (*Nous donnerons ce mémoire l'ordinaire prochain*).

Extrait d'une lettre particulière de l'Ecluse en Flandre, en date du 4 Avril.

“ On écrit du fort Lillo qu'un batelier, demeurant au village du Doel, avoit passé devant le dit fort le 31 du mois passé au matin, allant avec sa barque, d'Anvers au Doel, sans avoir voulu se soumettre à la visite ordinaire. Que le même batelier aiant tenté dans l'après-midi du même jour de passer comme le matin, le navire de garde de l'Etat s'étoit mis en devoir de l'obliger à subir la visite ordinaire, en lui faisant crier à trois reprises qu'il eût à baisser pavillon suivant la coutume. Que le dit batelier aiant refusé d'y obéir, on s'étoit vu dans la nécessité d'envoier à son bord quelques hommes du navire de garde de l'Etat, lesquels à leur arrivée lui ont demandé quelles étoient les raisons d'une telle conduite. Que ce batelier leur avoit fait la réponse suivante : *Il m'a été défendu de m'arrêter à Lillo pour y faire déclaration.* Que parmi d'autres personnes qui se trouvoient alors à son bord, étoient

notamment le grand-baillif de Beveren, le major Vorster & autres membres de la justice du Doel. Que le dit grand-baillif aiant pris la parole avoit dit à ceux du navire de garde: *C'est ici le territoire de Sa Majesté Impériale; nous n'y reconnoissons point de comptoirs zélandois ni hollandois, & le batelier ne fera point de déclaration.* Que le dit batelier étant encore revenu le 2, & prétendant passer de même sans subir la visite, ainsi qu'il l'a positivement déclaré au commandant du navire de garde qui l'en avoit requis, celui-ci alors a fait tirer un coup de canon à poudre sur son bateau, afin de l'obliger à s'arrêter; que les commis s'étant ensuite rendus à son bord, il avoit refusé toute visite, protestant contre tous dommages & intérêts; & qu'enfin il leur avoit remis un protêt formel. „

ROTTERDAM (le 15 Avril.) Les troubles dont nous étions menacés dans cette ville, ont éclaté. C'est du 3 au 4 du courant que le massacre a été le plus fort; cependant il n'y a eu que huit personnes grièvement blessées desquelles deux sont mortes, des suites de leurs blessures, un grand nombre d'autres ont aussi été blessées, mais légèrement. Le 5 l'émeute a recommencé de nouveau; & jusqu'à ce que les précautions de notre gouvernement aient ramené le calme, on craint de voir tous les jours des scènes plus affligeantes les unes que les autres, & en outre, que les mêmes motifs n'excitent dans d'autres villes de la république,

que, les mêmes malheurs. La consternation & l'effroi sont si grands que deux femmes sont mortes de la fraieur que leur a occasionné le tumulte. Aujourd'hui la sécurité semble renaître.

Il se commet beaucoup de vols à la Haye. Chez le ministre de Dannemarck on a enlevé des tableaux précieux, un tapis de pied & d'autres effets, les fenêtres aiant été forcées pendant la nuit. Il y a une promesse de 100 ducats pour quiconque donnera des indices sûrs relativement aux tableaux. Chez feu M^r. Royer, aumônier de la cour, on a volé une partie considérable d'argenterie, qui a été retrouvée au lombard d'Amsterdam. Le magistrat aiant donné des ordres sévères & bien combinés, quatre de ces voleurs ont été pris; & selon leur déposition ils forment une nombreuse compagnie.

Quelques feuilles publiques ont parlé d'un complot ou projet, formé par une Dame Mennonite de Leyde de faire attenter à la vie du Prince d'Orange. Nous venons d'apprendre, que la Dame en question est effectivement gardée par deux sergens ou valets de justice, dans sa propre maison. Son cocher & sa cuisiniere qui l'ont accusée, sont logés & gardés à la maison de ville. Selon les rapports publics, cette Dame auroit offert à son cocher, les uns disent 10, les autres 20 mille florins, s'il parvenoit à consommer cet horrible attentat. Quelques personnes prétendent que ces deux domestiques n'ont accusé leur maîtresse que par haine & par repentiment;

sentiment; il en est d'autres qui, sans nier le fait, veulent faire croire, que cette femme a donné souvent des marques d'aliénation d'esprit. Le tems seul peut éclaircir ce mystère.

Le choix de Mgr. l'Archiduc Maximilien pour la place de commandeur de Vieux Jongs, pais de Liege, est tombé sur M^r le baron de Reischach, envoyé-extraordinaire de S. M. Imp. & Roiale près des Etats-généraux des Provinces-unies.

A N G L E T E R R E.

LONDRES (le 12 Avril.) La majorité est défunte, & la coalition est anéantie: tout est sur pied, tout est en allarmes dans le royaume: plusieurs débiteurs insolubles, qui, sous l'égide de la constitution, bravoient des créanciers trop impatiens, en représentant le peuple en parlement, se sont réfugiés sur le continent, ou attendent dans quelque retraite obscure, qu'une nouvelle élection les mette à l'abri des poursuites qu'ils craignent. Les électeurs reçoivent gravement, assis dans leurs boutiques, & le chapeau sur la tête, l'hommage des candidats qui aspirent à l'honneur de les représenter en parlement. Déjà dix mille chevaux attelés promènent, d'un bout du royaume à l'autre, les électeurs & les candidats, qui se croisent dans tous les sens possibles, & rendent aux campagnes une partie de ce qui leur est enlevé par les taxes. Tous les cabarets sont ouverts: des déluges de vin & de

bierre, de rum & d'eau de vie, semblent arriver sur les tables par des cataractes. Les préfens pleuvent de toute part : & malgré le bill du lord Mahon, & plusieurs autres aussi essentiels, la pureté du parlement futur est déjà attaquée dans ses germes ; & les membres qui doivent représenter le peuple, ne différeront de ceux qui l'ont représenté, qu'en ce qu'ils ne feront pas tous individuellement les mêmes ; mais ils arriveront à la tribune aux harangues par le même chemin & de la même manière.

Discours du Roi du mercredi 24.

Sa Majesté assise sur son trône, les communes furent mandées, & étant arrivées avec l'orateur à leur tête, le Roi donna sa voix à plusieurs bills importans, entr'autres à celui de l'armée, à ceux des subsides de la marine armée, & milices, des élections, la taxe sur les terres, au bill américain, & à plusieurs autres également importans. Après quoi Sa Majesté fit de son trône le discours suivant :

Mylords & Messieurs,

Ayant considéré attentivement l'état actuel des affaires & des circonstances extraordinaires qui les ont occasionnées, je me vois obligé de mettre fin à cette session du parlement ; je sens que c'est un devoir que je dois à la constitution & au pays, dans une pareille circonstance, de recourir aussi promptement que possible au sens de mon peuple, en assemblant un nouveau parlement.

Je me flatte que cette mesure obviendra aux divisions & aux embarras qui ont subsisté

depuis quelque tems ; & que les différens objets importans qui requierent considération , peuvent être poursuivis ensuite avec moins d'interruption & un plus heureux effet.

Je ne puis avoir d'autre objet que de préserver les vrais principes de notre libre & heureuse constitution , & de diriger des pouvoirs qui m'ont été délégués par les loix , vers la seule fin pour laquelle ils ont été donnés pour le bien de mon peuple.

Alors le lord Mansfield , grand justicier du royaume , & orateur de la chambre des pairs , dit par ordre de Sa Majesté :

Mylords & Messieurs ,

C'est la volonté royale & le plaisir de Sa Majesté , que ce parlement soit prorogé au mardi 6 Avril ; en conséquence il est prorogé au dit jour , &c.

Un des vols le plus extraordinaire & le plus hardi qui ait été fait dans ce siècle , s'est commis pendant la nuit du mardi 23 au mercredi 24 du mois passé : des voleurs étant entrés avec effraction dans l'hôtel du lord chancelier , & ayant emporté le grand sceau d'Angleterre , avec une somme d'environ 40 guinées en or , ce singulier vol fait la conversation de toute la ville : comme il a été fait dans un moment critique où l'on étoit à la veille de la dissolution du parlement , & que le grand sceau est absolument nécessaire pour l'apposer à la proclamation qui le dissout , cela donne lieu naturellement aux conjectures les plus bisarres & a induit plusieurs personnes à croire que ce vol étoit une ma-

œuvre politique de l'un ou de l'autre parti ; l'un des partis pour continuer à embarrasser les ministres , & finir , dit-on , comme il a commencé , l'autre pour chercher à rendre ses antagonistes plus odieux à la nation : mais il est très-probable qu'il n'y a eu aucune manœuvre de part ni d'autre , & que c'est tout uniment l'effet du hazard. Les sceaux , la bourse & la masse n'étoient pas au bureau du sceau , ni dans la chambre à coucher du chancelier actuel , comme c'étoit l'usage de la plupart des anciens chanceliers , afin d'en être plus sûr : il étoit dans une chambre sur le derrière de la maison du lord Thurlow qui donne sur les champs , & est hors de la portée des patrouilles ou des *Watchmen*. Le grand sceau d'Angleterre est d'argent ; il est de la forme & de la grandeur d'une patene. La bourse qui est en velours brodé , lui sert d'étui & ressemble à l'ancienne giberne (*pouch*) des Bretons qui fait encore partie du costume montagnard. La valeur intrinsèque du sceau & de la bourse est tout au plus de 20 guinées ; mais la façon d'un nouveau sceau en a coûté 200. Il fut présenté au Roi le 30. M^r. Fox se donne tous les mouvemens possibles pour être élu représentant au parlement par ceux de Westminster. Toutes les réceptions faites à M^r. Fox chez les électeurs n'ont pas été également gracieuses. On raconte entr'autres anecdotes , celle d'un cordonnier qui le voyant entrer chez lui , resta sur son siège , & gardant son bonnet rouge sur sa tête , lui demanda après l'avoir écouté

tranquillement , où sont les sceaux ? . . . Comment , lui dit M^r. Fox , croiez - vous que ? . . . Où sont les sceaux ? Voilà tout ce que j'ai à vous dire. M^r. Fox voyant à l'air sombre de cet électeur , qu'on ne pouvoit pas le dépersuader , se retira en lui faisant une révérence , que l'autre se garda bien de rendre à un homme qui , selon lui , avoit volé les sceaux. Quelques autres électeurs plus violens , ont poussé l'esprit de parti , jusqu'à éconduire M^r. Fox en le prenant par le bras , d'autres lui ont dit des injures : mais les tems d'élection sont des crises pendant lesquelles il est d'usage de tout endurer avec une patience évangélique.

Le Roi vient de nommer une nouvelle commission de l'amirauté , dont les membres sont le vicomte Howe , comme premier-commissaire , Mrs. Charles Brett , Richard Hopkins , l'hon. John Jefferies Pratt (fils du lord Camden) , l'hon. John Leveson Gower (frere du comte Gower) , lord Apfley (fils du comte de Bathurst) , & l'hon. Charles-George Percival. S. M. a conféré la charge de maître & garde des rôles , vacante par la mort de Sir Thomas Sewell , à M^r. Lloyd Kenyon , qui étoit procureur-général. Le poste , qu'il vient d'obtenir , très-lucratif & très-honorable , puisqu'il est le premier après le chancelier dans ce département de la robe , est d'autant plus recherché , qu'il n'est pas sujet aux révolutions ministérielles. La place de procureur-général passe à M^r. Richard Pepper Arden , qui étoit solliciteur-général. Le vicomte

Galway a été nommé contrôleur de la maison du Roi, & M^r. William Wyndham Grenville, frere cadet du comte Temple, receveur & paieur-général des troupes du Roi, conjointement avec mylord Mulgrave. La charge d'inspecteur de l'artillerie a été donnée à l'hon. James Luttrell.

La nomination de tous ces amis & partisans de M^r. Pitt, parmi lesquels mylord Mulgrave, Mrs. Kenyon & Pepper Arden se font distingués en parlement, prouve, combien le crédit du jeune premier-ministre s'est raffermi. Le 18 de ce mois il y eut à son lever plus de 300 personnes, la plupart membres du parlement. M^r. Fox tint en revanche le même jour au café de Willis une grande convocation des électeurs de Westminster, qui suivent son parti : de ce nombre furent les comtes de Derbys, Fitzwilliam & Surrey, mylord Maitland &c. Cependant, malgré tous les mouvemens qu'il se donne, l'on doute, qu'il réussisse à se faire réélire pour cette ville, dont il a été l'un des représentans.

Mgr. le duc de Chartres arrivé ici récemment de Paris, se trouva avanthier au lever du Roi; & ensuite le Prince de Galles lui donna un grand dîner, ainsi qu'à M^r. le comte d'Adhémar, ambassadeur de France, & à plusieurs étrangers & autres personnes de distinction. Mgr. le duc de Chartres paroît avoir accéléré sa venue en Angleterre, pour assister à l'intéressant spectacle de l'élection d'un nouveau parlement.

FRANCE.

VERSAILLES (le 15 *Avril.*) Le Roi a conféré le gouvernement de l'île de St. Domingue à M^r. le comte de Damas, qui est encore aux Antilles, où il a servi avec la plus grande distinction pendant la dernière guerre. Le nouvel intendant de cette colonie est M^r. de la Guillaumie, conseiller de grand'chambre du parlement de Paris. — M^r. le Noir, lieutenant-général de police de cette capitale, a été nommé bibliothécaire du Roi. — M^r. le comte de Rochambeau, qui a commandé les troupes françoises dans l'Amérique-septentrionale, a obtenu le commandement de la Picardie, du Calaisis & du Boulonois, vacant par la mort d'Emmanuel, duc de Croÿ. — Le prince de Montbazou, lieutenant-général des armées navales, a prêté serment entre les mains du Roi, pour la place de vice-amiral, vacante par la mort du comte de Rochefoucault-Coufages.

Les mouvemens dans le corps diplomatique, que nous avons annoncés il y a quelque tems, se sont vérifiés & viennent d'être déclarés. Le comte de Montmorin quitte l'ambassade de Madrid pour le commandement de Bretagne, auquel le Roi l'a nommé; le duc de la Vauguyon lui succede à Madrid; & le marquis de Vêrac remplace celui-ci à la Haye. Le comte de Ségur, fils aîné du ministre de la guerre, se rendra à Pétersbourg à la place de ce dernier; & son régi-
ment

ment de Ségur, dragons, sera donné au prince de Chalais ou au prince de Broglie, fils du maréchal de ce nom.

L'ordonnance, qui doit statuer sur le sort des capitaines réformés & à la suite, va bientôt paroître : ils sont tous supprimés ; mais la plupart seront bientôt remis en activité par un nouvel arrangement dans la cavalerie & les dragons. En conséquence les inspecteurs ont adressé hier à tous les colonels les ordres, qui défendent aux capitaines réformés & à la suite de rejoindre jusqu'à nouvel ordre.

PARIS (le 15 Avril.) Le conseil-d'état a enfin décidé la grande question, concernant le commerce des Américains dans les ports de Bretagne. Les fermiers généraux auroient bien voulu, qu'il n'y eût qu'un seul port, où les navires des Etats-unis pussent aborder : mais le Roi les a tous ouverts. En conséquence les ports de Bretagne feront le commerce de l'Amérique-septentrionale & en recevront les retours, sans que l'un soit en cela plus favorisé que l'autre.

Une déclaration du Roi donnée à Versailles le 31 Mars, & enregistrée à la cour des aides le 3 de ce mois, supprime en partie l'impôt mis par M^r. de Joli Fleury en 1781 sur les sucres, caffés, cires &c.

Il n'y a aucune nouvelle certaine de ce qui s'est passé depuis 8 jours au conseil de guerre de l'Orient, & nous ignorons encore si M^r. de Guichen a fait les réparations qu'on demandoit de lui ; cependant comme tous

les yeux font tournés de ce côté-là ; il n'y a pas de jour qu'on ne fabrique quelques nouvelles pour contenter la malignité du public ; de ce nombre est la mort de M^r. Mithon qu'on a répandue dans tout Paris avec affectation , comme si cet officier avoit plus à craindre que tant d'autres la décision du tribunal qui doit le juger , en le prévenant par l'acte du plus affreux désespoir. Ses camarades accusés comme lui , repoussent avec force les reproches auxquels ils sont en butte ; & on a vu M^r. d'Albert de Rioms répondre ces mots aux inculpations de M^r. le marquis de Vaudreuil : “ Il étoit 5 heures & demie , lorsque
 „ la Ville de Paris amena ; j'attendis jusqu'à
 „ 6 heures & demie sans m'éloigner , ce qui
 „ m'étoit ordonné ; alors j'assemblai mon état-
 „ major , non pour le consulter sur ce qu'il
 „ j'avois à faire (je n'avois qu'un parti à
 „ prendre) , mais pour lui faire appercevoir
 „ & pour constater que depuis 5 quarts-
 „ d'heure que vous aviez l'honneur de com-
 „ mander l'armée du Roi ; vous n'aviez fait
 „ aucun signal qui dut faire penser que vous
 „ vous occupiez de son salut „. D'un autre
 côté on voit une lettre de M^r. de Vaudreuil qui inculpe M^r. de Bougainville , lettre dont M^r. de Vaudreuil voudroit aujourd'hui infirmer le témoignage , en l'attribuant au trouble des circonstances où il écrivoit. Toutes ces récriminations & les divisions qu'elles causent , retardent sans doute la conclusion de ce procès important ; & lorsqu'il sera terminé , le seul fruit qu'on en retirera , sera la perte

d'excellens officiers, la démission de 2 ou 3 cents sujets de la plus grande espérance, & une dissension perpétuelle dans le reste du corps, causée par les animosités particulières des différens individus attachés à tel ou tel parti. Ce conseil de guerre coûtera pourtant à vue-d'œil près de 4 millions ; le voyage, le séjour des officiers & des matelots sont fort bien payés, & tel officier d'infanterie a pour ses fraix 100 louis, & mille écus. — Le bruit court en ce moment que tout a été décidé d'une manière favorable à M^r. de Grasse. Le 2. à 11 heures du soir, est arrivé en cette capitale M^r. le bailli de Suffren, qui est venu descendre chez M^r. le marquis son frere; puis il est allé reposer dans l'appartement qu'on lui avoit préparé dans l'hôtel de l'Empereur, rue de Tournon. Cet amiral avoit mis pied à terre, dans l'après midi du 25 Mars sur le port de Toulon, où les vaisseaux pavoisés lui ont rendu, par plusieurs salves d'artillerie, les honneurs dus à un maréchal de France. M^r. de Suffren s'est ensuite rendu dans la ville d'Aix sa patrie, où il a reçu la visite de tous les corps & entr'autres celle de la commission intermédiaire des Etats, qui lui a présenté la résolution, prise par les membres représentant la province, & qui statue que l'on fera battre une médaille, pour consacrer à la postérité les actions de M^r. le bailli. Celui-ci, comblé des suffrages honorables de ses compatriotes, a pris la route de Salon, pour y voir une de ses sœurs; les municipaux de cette petite ville se sont empressés

pressés de lui rendre leurs hommages , en lui demandant la permission de faire élever , dans la cour de l'hôtel de ville , une statue de marbre , qui le représente. Le 3 M^r. de Suffren , mandé à Versailles par le Roi lui-même , s'est rendu d'abord à 2 heures & demie de l'après midi , chez M^r. le maréchal de Castries , qui , étant à table à son second service , a quitté son dîner pour courir embrasser l'amiral , qui , de joie & de fatigue , a refusé de participer au repas. Le ministre l'a conduit sur le champ dans les petits appartemens , où le Roi & la Reine dînoient avec Monsieur & Madame. Dès que le gentilhomme de la chambre l'a eu annoncé , les augustes convives ont quitté leurs sièges pour aller à la rencontre du bailli. Le Roi , l'ayant pris par la main , l'a présenté à la Reine. *Voilà le meilleur de mes serviteurs : plutôt à Dieu que ceux qui m'ont servi , pendant la dernière guerre , lui eussent ressemblé.* Monsieur , Mr. le comte d'Artois l'ont embrassé. Monsieur le comte d'Artois lui a dit : *Aimez-moi , je vous prie , autant que je vous estime.* La Reine a passé dans son appartement , où le vainqueur de l'Inde lui a été une seconde fois présenté par M^r. le maréchal de Castries. S. M. lui a dit les choses les plus flatteuses & les plus obligeantes. M^{de}. la duchesse Jules de Polignac a amené M^{gr}. le Dauphin & Madame Royale : *Mes Enfants , a dit leur auguste Mere , souvenez-vous que voilà Mr. de Suffren , qui a rendu les plus grands services au Roi votre Papa. Aiant*

été présenté à M^r. le duc d'Angouleme, ce jeune prince lui a fait ce compliment : *On me fait lire l'histoire des grands hommes, & en vous voiant, j'ai le plaisir d'en voir un.* Le Roi lui a annoncé qu'il étoit fait cordon-bleu. Se retirant avec lui, M^r. de Castries lui a dit, que le Roi créoit pour lui seulement la dignité de vice-amiral de l'Inde, & le premier gentilhomme de la chambre lui a donné l'avis flatteur de ce que S. M. lui accordoit les entrées de la chambre.

L'ancien évêque de Limoges, M^r. de Coëtlosquet, étant mort, il vaque un fauteuil à l'académie françoise. Ce fauteuil est aujourd'hui brigué par bien des aspirans. M^r. l'abbé Maury, prédicateur du Roi, paroît être celui qui va obtenir la préférence sur ses compétiteurs Mrs. les marquis de Bierre, Gara, Roucher & Baccular d'Arnaud. — On assure que la caisse d'escompte hérite par la mort de M^r. le marquis de Carvoisin 400 mille livres, des billets noirs & rouges stipulant cette somme, aiant été la proie des flammes avec le secretaire où ils étoient enfermés. — Il vient d'être arrêté dans un comité de Mrs. les maréchaux de France, qu'à la mort de M^r. le maréchal de Richelieu, les droits & privileges de connétable seront accordés à M^r. le maréchal de Broglie, qui fait construire en son hôtel une superbe salle destinée à être la place d'assemblée du tribunal du point d'honneur, que ce dernier présidera à titre de connétable.

QUIMPER (le 15 Mars.) Dimanche dernier

vers les 11 heures du matin, au moment que tout le monde étoit à la Messe dans les paroisses voisines, on entendit s'élever de la plage des cris affreux, des hurlemens épouvantables, & comme le tems étoit fort orageux & que la nuit avoit été horrible, les paisans sortirent des églises croiant que c'étoit la fin du monde; les moins craintifs s'étant un peu rassurés un quart d'heure après, ils coururent du côté d'où partoient les cris & ils trouverent 32 cachalots (espece de petite baleine) qui venoient d'échouer: le vent d'Ouëst ajoutant à l'effet de l'équinoxe avoit fait franchir la greve à la mer assez pour que ces animaux aient passé par dessus; ils avoient donné dans un étang où se trouvoit le poisson qu'ils poursuivoient, & la mer ayant perdu avant qu'ils fussent retournés sur leurs pas, ils restèrent échoués. L'amirauté les a vendus à différens particuliers à un prix fort modéré. Ces poissons ont depuis 36 jusqu'à 44 pieds de longueur, & 4 pieds & demi ou 5 pieds de diamètre; ils ont au moins 6 à 7 pouces de lard sur le corps; on estime qu'un portant l'autre donnera 30 barriques d'huile & 5 barriques de blanc de baleine; chaque barrique d'huile pesant 400 livres à 40 liv. le cent, feroit 160 liv; chaque barrique de blanc de baleine pesant 300 livres à 20 sols la livre, feroit 300 liv. Trente des premieres donneront donc 4800 liv. & 5 des secondes 1500 liv. Total 6300 liv. En les multipliant par 32 on trouvera que c'est un objet de plus de 200,000 liv. que cette heureuse trouvaille. On met les frais d'exploitation à 30,000 liv. au plus. Les dents seules de ces animaux en paieront une bonne partie; l'ivoire en est très-dur; il est vrai qu'il n'est pas de la premiere blancheur, mais il ne jaunit pas si vite que celui de l'éléphant.

Extrait d'une lettre de la Haye du 20 Avril.

Mr. Gockinga, capitaine au régiment de Pabst, est arrivé ici jeudi matin, en 14 heu-

res,

res, de Lillo, apportant aux Etats la nouvelle que 1200 hommes de troupes autrichiennes avoient paru devant Lillo & Liefkenshoeck, & qu'un corps plus nombreux encore étoit en marche. Les Etats-généraux se sont alors assemblés extraordinairement, ainsi que L. N. & G. P., & le conseil-d'Etat; une seconde assemblée a eu encore lieu le soir depuis 6 heures jusques à 9 $\frac{1}{2}$ heures, à laquelle S. A. S. s'est également rendue.

Extrait d'une lettre de Lisbonne du 9 Mars.

Un navire arrivé la semaine dernière de Rio Janeiro, a apporté à un négociant de cette capitale une lettre écrite à bord d'un vaisseau marchand françois de Bourdeaux, lequel se trouvoit à la Côte-d'Or près du royaume de Juda. Cette lettre porte qu'il s'étoit élevé une grande révolte parmi les Nègres, que tout commerce étoit suspendu sur cette côte, qu'il s'y trouvoit plus de 40 navires, parmi lesquels plusieurs hollandois, françois, impériaux & sur-tout de portugais, qui tous ensemble éprouvoient le même sort, & devoient sans doute revenir avec beaucoup de perte, n'ayant pu obtenir que fort peu de Nègres à bord, & de plus ayant été obligés de jeter le tabac en mer, crainte de la contagion.

M O R T S.

Maximilien-Frédéric de Königsegg Rothenfels, est mort à Bonn le 15 Avril, après une maladie de 7 jours. Ce Prince, né le 13 Mai 1708, avoit été élu Archevêque & Electeur

1. Mai 1784.

79

de Cologne le 6 Avril 1761, sacré le 16 Août suivant, élu évêque de Munster le 16 Sept. 1762.

Emmanuel, duc de Croÿ, prince de Solre & de Meurs, prince de l'Empire, grand d'Espagne de la première classe, maréchal de France, chevalier des Ordres du Roi, gouverneur de Condé, commandant en Picardie, Calaisis & Boulonois, est mort à Paris le 30 Mars. La manière dont il a servi dans les armées & dans ses commandemens, les travaux publics & les établissemens utiles dont il s'est sans cesse occupé, & les œuvres charitables qu'il a continuellement exercées, lui avoient donné des droits à l'estime publique & lui assurèrent de justes regrets.

Le comte Jean d'Odonel, lieutenant-feld-maréchal & chevalier de l'Ordre militaire de Marie-Thérèse, est mort à Vienne le 13 Mars, dans la 69^e. année de son âge.

Le général de Zettwitz est mort le 8 Mars à Pesth.

Le comte de Nugent, lieutenant-général & propriétaire d'un régiment d'infanterie est mort à Prague le 29 Mars dans la 61^e. année de son âge.

Mr. J. C. Kessel, conseiller intime des finances, de guerre & des domaines de S. M. le Roi de Prusse, & chanoine du chapitre de St. Sébastien de Magdebourg, est mort, ces jours derniers, à l'âge de 74 ans.

Philippe-François Bart, ancien chef d'escadre des armées navales, ci-devant lieutenant-général des îles sous le Vent, gouverneur de St. Domingue, chevalier de l'Ordre royal & militaire de St. Louis, petit-fils de Jean Bart, chef d'escadre mort en 1702, est décédé à Paris le 12 Mars dans la 79^e. année de son âge.

L'abbé François-Xavier Holl, auteur de plusieurs savans écrits, particulièrement de la *Statistica Ecclesie germanicæ*, ouvrage plein de recherches, d'une érudition vaste & lumineuse (a), dont il se préparoit à donner le

(a) Voyez le J. du 1 Nov. 1783, p. 352. — Autre ouvrage du même, 15 Août 1782, p. 579.

second volume, est mort à Heidelberg le 6 Mars, aussi regretté par ses vertus, son zèle, sa charité envers les pauvres que ses talens & ses profondes connoissances. Il étoit né à Schwandorf dans le Haut-Palatinat, & avoit enseigné le droit ecclésiastique durant 26 ans dans diverses universités. On le consultoit de toutes parts comme un homme de confiance & d'une décision sûre.

☞ Ceux qui continuent à me questionner & à me chagriner sur la maniere brusque & inepte dont finit la note de la p. 527, 1 Avril, trouveront ma justification dans les feuilles publiques où j'ai été obligé de la placer, n'ayant pas trouvé moyen de l'insérer dans mon propre Journal. On peut voir en particulier la gazette de Cologne, 16 Avril suppl. p. 4. — En général il est inutile, comme j'en ai déjà averti mes lecteurs, d'ajouter des plaintes à mes rebuts & à mes dégâts. Tantôt les ouvriers perdent ou retranchent par négligence ou par mauvaise volonté, ce qui est absolument requis pour former un sens raisonnable; tantôt des gens auxquels on livre mon manuscrit, en font ce qu'ils jugent à propos; tantôt la censure y fait des dégâts que je n'ai garde de blâmer, mais qui laissent nécessairement des hiatus destructifs de l'ensemble. Il est vrai que ce dernier point de vue n'est pas fort repoussant. Rien n'étant plus modéré que les remarques du censeur; en changeant un mot, en formant une liaison, en joignant les endroits susceptibles de combinaison, en retranchant ce qui tient essentiellement au passage supprimé &c, on mettroit le lecteur à son aise, & l'auteur à l'abri des reproches. Mais ce n'est pas de quoi on s'inquiete à l'imprimerie, où j'ai cependant une personne intelligente, qui feroit cela très-bien, si on daignoit l'en avertir.